

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HAUTE-GARONNE
Le phénix Minjat

LOT-ET-GARONNE
Maison Guinguet :
le chocolat dans tous
ses états !

HAUTES-PYRÉNÉES
Cure de jouvence
pour Luzea



THIERRY
BAMAS

Pays basque

Pâtissier en
quête
de perfection

4



20



36



12



42

À la une

4 Pays basque :
pâtissier en quête de perfection

Dordogne

- 10 Broderies sur mesure
- 12 Au Temps d'Eugénie, la tradition innovante
- 15 Vinta Quatre opère sa mue
- 16 Brèves Dordogne

Haute-Garonne

- 18 France 2030 : « Aller plus vite, plus fort »
- 20 Le phénix Minjat
- 22 Start-ups : retour à la normale en 2023
- 23 Occitanie : sus au biodéchets
- 24 Trophées de l'économie numérique : dix nouveaux lauréats
- 26 Brèves Haute-Garonne

Gironde

- 28 Zèta : « 40 000 paires de chaussures vendues »
- 30 Brèves Gironde

Landes

- 32 Sajou, l'avantage franchisé
- 34 Brèves Landes

Lot-et-Garonne

- 36 Maison Guinguet : le chocolat dans tous ses états !
- 38 Transmission familiale au volant
- 39 2EI, la nouvelle vie du plastique recyclé
- 40 Brèves Lot-et-Garonne

Béarn

- 42 Euralis toujours solide
- 43 L'agglomération se chauffe plus « vert »
- 44 Brèves Béarn

Pays basque

- 46 Biarritz, le Palais en BtoB
- 47 Bistro connecté
- 48 Brèves Pays basque

Hautes-Pyrénées

- 50 60 entreprises s'engagent
- 52 Aéroport TLP. Trafic 2023 : décollage réussi
- 54 Cure de jouvence pour Luzea
- 56 Brèves Hautes-Pyrénées

Tendances Business

- 58 L'exécutif passe son « test PME »
- 60 La crise n'épargnera pas Noël

62 Cinéma

65 Annonces Légales





THIERRY
BAMAS

Pays basque

Pâtissier en quête de perfection

Thierry Bamas revisite les classiques de la pâtisserie selon des principes de géométrie et de respect de la mémoire gustative de ses clients. Artisan et entrepreneur, il commercialise ses gâteaux, glaces et chocolats via ses propres boutiques de la Côte basque et investit actuellement dans un nouveau laboratoire de production à Bayonne.

Par Vincent BIARD

Cette année, Thierry Bamas proposera une bûche de Noël baptisée « Brocéliande ». Pour cette édition limitée, il a choisi des saveurs de cèpe, de noisette du Piémont et de café Geisha, une variété rare et chère qu'il a ramenée d'un récent voyage au Panama. C'est

principalement à Noël que ce pâtissier Meilleur Ouvrier de France en 2011 propose des innovations à ceux de ses clients qu'il désigne comme des « aventuriers du goût ». Pour ce Noël 2023, les boutiques de Thierry Bamas proposeront également une collection de six bûches, dont trois glacées, pour





“ Meilleur ouvrier de France en 2011, Thierry Bamas est champion d’Europe de pâtisserie 2003, champion du monde des desserts glacés 2010 ”

ravir tous les palais. Âgé de 55 ans, Thierry Bamas est au sommet de son art mais reste déterminé à s’améliorer.

DE BAYONNE À BAYONNE

Fils d’hôteliers restaurateurs de Marseille, Thierry Bamas s’est installé sur la Côte basque en 1990 tout simplement parce que son

épouse en est native. D’abord pâtissier dans des restaurants, il a ouvert sa première pâtisserie à Bayonne en 1998 avec l’idée de se différencier des autres mais sans savoir tenir une boutique raconte-t-il. Suivront trois autres boutiques à Bayonne, Biarritz et Anglet. Aujourd’hui l’entreprise de Thierry Bamas emploie 20 salariés, réalise un chiffre d’affaires de 2,5 millions

d’euros et disposera bientôt d’un laboratoire et entrepôt de 1600 m² actuellement en construction à Bayonne.

DES TITRES DE CHAMPION

Opiniâtre et perfectionniste, ce véritable créateur a participé à de nombreux concours pour, selon lui, se jauger et progresser. Pour réussir l’examen de Meilleur Ouvrier de France organisé tous les 3 ou 4 ans, il s’y est pris à trois fois. D’abord recalé en qualifications en 2003, il a échoué en finale en 2007 avant de réussir cet examen prestigieux en 2011 avec une pièce montée en sucre en hommage à Antonin Carême, pâtissier du XVIII^e siècle. Champion d’Europe de pâtisserie en 2003, champion d’Europe du sucre d’art en 2005, champion

du monde des desserts glacés en 2010, Thierry Bamas est une référence de son métier.

RÉINVENTER LES IMMUABLES

« Les grands classiques sont les pâtisseries les plus plébiscitées par la clientèle. Nous proposons une vingtaine de gâteaux différents avec des immuables repensés comme je l'entends et une gamme jouant sur la saisonnalité », résume le pâtissier. Chaque semaine, ses quatre boutiques commercialisent environ 1 200 gâteaux dont la moitié le week-end. À côté des immuables comme le paris-brest, l'éclair au chocolat, la tarte au citron, la tonka, le mille-feuille et le saint-honoré, Thierry Bamas propose ses créations de saison. Et de janvier à décembre, les occasions ne manquent pas avec l'Épiphanie, la Saint-Valentin, Pâques, la Fête des mères, la Fête des pères, Halloween puis Noël.

MÉMOIRE GUSTATIVE

Si Thierry Bamas s'emploie à faire évoluer les classiques de la pâtisserie, il affirme qu'il lui est indispensable de prendre en compte la mémoire gustative des clients dans ses compositions. Selon lui, chaque client se souvient du goût de son gâteau préféré, veut être conforté et rassuré mais souhaite aussi se régaler. Même défi pour le gâteau familial du dimanche midi où l'on ne souhaite prendre aucun risque tout en surprenant ses convives. L'artisan s'engage aussi à reproduire les mêmes saveurs d'une pâtisserie individuelle à sa version pour 6 ou 8 personnes. Pas toujours simple avec des méthodes artisanales.

PÂTISSERIE, GLACE, CHOCOLATS

« De mon passage en restauration, j'ai gardé le goût des produits, la façon de les sublimer et notamment de ne pas surcuire les matières premières, d'exhausser au

Boutique
d'Anglet

L'ÉCOLE DES DESSERTS

Chaque samedi de 15 heures à 18 heures, Thierry Bamas accueille toutes celles qui souhaitent, pour 110 euros la session, apprendre ou se perfectionner en pâtisserie dans son « École des desserts » lancée à Anglet. D'autres grands noms du métier comme Patrick Ibarboure, également Meilleur Ouvrier de France, participent parfois aux ateliers. Toujours pour partager son savoir-faire, Thierry Bamas est enseignant au CFA et intervient dans le concours des Meilleurs Apprentis de France.





mieux les goûts », explique Thierry Bamas qui se définit comme un pâtissier qui cuisine. S'il s'inspire de ses voyages d'où il ramène des produits, il apprécie aussi les nouvelles saveurs proposées par ses fournisseurs : fruits cultivés à l'ancienne, cacao délicats, épices rares. L'été, l'abondance de fruits lui permet de proposer des tartes et des desserts glacés qui représentent 15 % de son chiffre d'affaires contre 50 % pour la pâtisserie. Le pâtissier travaille aussi le chocolat qui génère un tiers de son chiffre d'affaires et dont le volume des ventes est en progression constante.

RECTANGLE ET STRATES

Ce qui distingue Thierry Bamas est son attachement à la géométrie avec le rectangle comme format pour ses créations. « Je suis l'un des seuls Meilleurs Ouvriers de France à avoir osé travailler cette forme

LES FRANÇAIS ET LA PÂTISSERIE

Les gâteaux préférés des Français ? D'abord les tartes aux fruits (fraises, pommes ou citron) puis les gâteaux au chocolat comme l'opéra ou la forêt-noire et enfin les éclairs et les religieuses selon une enquête d'OpinionWay réalisée en 2019. Pour acheter leurs pâtisseries, deux tiers des Français se rendent dans une pâtisserie ou dans une boulangerie-pâtisserie alors que 20 % d'entre eux s'approvisionnent au rayon frais d'une grande surface et que 3 % choisissent du surgelé. En 2016, on recensait près de 4 700 pâtisseries, pâtisseries chocolatiers, pâtisseries traiteurs et pâtisseries salons de thé en France (source Insee) pour un chiffre d'affaires global estimé à un milliard d'euros. À noter que la pâtisserie se commercialise aussi dans les 35 000 boulangeries-pâtisseries de France qui réalisent un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 milliards d'euros (source Insee).

sur ma gamme. Le rectangle est la forme la plus appropriée pour un produit qui ne souffre d'aucune imperfection », affirme-t-il. Le rectangle est un volume qui lui permet aussi de rationaliser sa production et de dupliquer à l'identique les saveurs quel que soit le format du gâteau. Autre principe géométrique appliqué par Thierry Bamas avec l'exposition des strates des gâteaux. Montrer le montage des pâtisseries est pour lui une façon d'être clair avec le client.

TENDANCES ET DÉVELOPPEMENT

Pour découvrir les créations de Thierry Bamas, rendez-vous sur son compte Instagram aux 134 000 abonnés. Les réseaux

sociaux sont pour lui un moyen de s'inscrire dans la tendance de la pâtisserie artistique le plus souvent influencée par des pâtisseries de restauration réalisant des desserts éphémères. Autre tendance repérée par Thierry Bamas : la pâtisserie de saison qui rassure et conforte le client avec des produits frais et identifiables. Comme marché en développement, il perçoit la vente à emporter rebaptisée *take away* pour coller à la mode des food-trucks et la street food. L'objectif est d'adapter la pâtisserie à des contenants lui permettant d'être consommée dans la rue.

OUVERTURES PROCHAINES

Dans quelques mois, l'artisan entrepreneur inaugurera un bâtiment de 1 600 m² actuellement en construction à Bayonne.

Cet investissement de 3 millions d'euros lui fournira un laboratoire de pâtisserie et une chocolaterie, des chambres froides, des espaces de stockage et même une nouvelle boutique. Thierry Bamas souhaite un nouveau laboratoire à taille humaine pour préserver un esprit artisanal. Le laboratoire actuel de 120 m² attenant à la boutique d'Anglet pourrait bien faire place à une boulangerie, un projet qu'il envisage notamment pour travailler la farine avec son perfectionnisme habituel. Et pourquoi pas une marque Thierry Bamas à l'échelle nationale ? Seulement si un partenaire solide s'y engage. Pour l'instant, le sémillant pâtissier souhaite voyager et perfectionner encore et encore son métier et son art. ■



Pâtisserie
« Snickers »



“ Son compte Instagram rassemble 134 000 abonnés férus de pâtisserie artistique ”

Broderies sur mesure

Depuis dix ans, la SARL À la cigale brodeuse, installée près de Périgueux, vit de son succès sur un marché de niche : les broderies personnalisées pour particuliers, professionnels et comités d'entreprise. Avec leurs produits, les patrons, Éliane et François Doucet, approvisionnent la France entière.

Par Marie LEMAITRE

Si dans la fable de La Fontaine, la cigale est volage, désinvolte et surtout peu organisée, ce n'est pas l'ambiance qui règne dans les ateliers d'À la cigale brodeuse, à Notre-Dame-de-Sanilhac, aux portes de Périgueux. Dans cette entreprise familiale, on ne chôme pas, surtout à l'approche des fêtes, en réalisant jusqu'à 350 broderies par jour. Les machines tournent à plein régime : Noël et la Saint-Valentin représentent 30 % de l'activité annuelle.

VENDRE SUR INTERNET

« Notre offre repose sur trois pôles : les particuliers, les comités d'entreprise et les professionnels », entame Éliane Doucet, cogérante de la SARL avec son mari François.

À la cigale brodeuse propose de la personnalisation de vêtements avec des broderies réalisées sur demande. Du cadeau de naissance des comités d'entreprise aux accessoires personnalisés en passant par des vêtements de travail aux couleurs d'une organisation, l'activité est variée.

« Quand nous avons repris, nous avons changé la structure de l'entreprise, c'était le début des sites marchands, du référencement : on a voulu vendre sur internet », relève Éliane Doucet. Le couple déménage du Sud-Est à la Dordogne et développe l'activité dans un atelier de 70 m², dans leur propre maison. « Il y avait énormément de marchés à aller chercher », note la patronne. Un pari

réussi, puisqu'en 2013 l'activité « explose » : « on ne pouvait plus fournir dans nos ateliers, on avait installé un immense chapiteau dans notre jardin à la période de Noël pour pouvoir continuer les commandes ». Le couple embauche une première couturière et s'installe dans les locaux de la zone de Cré@vallée Sud. « À l'époque, il y avait deux entreprises et le fast-food », se souvient la Périgourdine.





**FRANÇOIS
DOUCÉT**
cogérant d'À la
cigale brodeuse

DES COMITÉS D'ENTREPRISE D'ENVERGURE

Depuis, les ventes sur le site représentent près de 45 % de l'activité de l'entreprise. « Beaucoup de gens viennent sur le site par les CE, ils nous connaissent comme ça, aiment nos produits et nous recherchent. » Les comités d'entreprise, justement, représentent 30 % des commandes d'À la cigale brodeuse. Parmi leurs clients : Thales, Areva, NGE, BNP Paris... Des dizaines de milliers de salariés et plusieurs centaines de naissances par an. Quant aux vêtements professionnels, la demande

“ Les ventes sur le site représentent près de 45 % de l'activité de l'entreprise ”

représente 25 % de l'activité avec des broderies qui partent en office de tourisme comme à Marmande ou encore dans des spas de Courchevel. Les demandes affluent de toute la France, jusqu'à Paris, puisque les peignoirs des célébrités de l'émission *Danse avec les stars* ont été réalisés par l'entreprise périgourdine. Le made in France séduit. « On a axé là-dessus, et on n'a pas attendu Montebourg pour le faire », souffle Éliane Doucét.

3 SALARIÉS

Dans l'entreprise, on est brodeurs et fabricants de génération en génération. C'est la mère de François Doucét qui a commencé. C'était avant tout un loisir, puis les réalisations qu'elle fait avec sa brodeuse plaisent, au point d'avoir une petite boutique à Saint-Raphaël, en 2000. Son fils a ensuite repris l'activité, avec son épouse, il y a seize ans. Désormais, leur gendre travaille avec eux comme commercial et brodeur. « J'avais l'envie d'entreprendre, j'aime prospecter, découvrir, me challenger... », résume François Doucét. Il pousse alors sa mère à faire un premier salon, à Paris, et ils signent leur premier comité d'entreprise comme client : Nouvelles Frontières, fort de 3 000 salariés. Alors employé de Chronopost, François Doucét se lance pleinement dans l'entreprise familiale. Depuis, À la cigale brodeuse a grandi et compte trois salariés : une couturière en chef, un commercial et une couturière également chargée de la coupe, des broderies et des emballages.

Car dans les ateliers d'À la cigale brodeuse, on ne fait pas que broder. Si certaines pièces arrivent déjà toutes faites, comme les polos, les chemises ou encore les casquettes, certaines pièces sont découpées,

cousues et brodées sur place. Après être passées par la découpe, les piqueuses, les surjeteuses : direction la broderie. Elles sont réalisées par huit machines, sur lesquelles une image en point broderie est programmée. C'est un piqueur, externe à l'entreprise, qui le réalise pour À la cigale brodeuse. Les pièces sont ensuite fixées sur les brodeuses pour être personnalisées. Pour un peignoir, comptez 25 minutes pour inscrire un nom ou un surnom dessus. D'un œil avisé, François Doucét est présent pour poser les cadres et veiller au bon déroulement du procédé.

Dans ses locaux de 200 m², la Cigale espère continuer de faire son trou, et développer encore davantage la fabrication. ■





Au Temps d'Eugénie La tradition innovante

Les Popottes que l'entreprise périgourdine met sur le marché cette fin d'année témoignent d'un savoir-faire artisanal allié aux nouvelles tendances de consommation. Elles rejoignent des confitures appréciées dans le réseau d'épicerie fines.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

ESPRIT D'ENTREPRISE

L'équipe de sept personnes, dont un jeune alternant, bénéficie d'une ambiance de travail qui tient, comme la ligne de produits, d'un mélange d'entreprise à l'ancienne, avec les bons côtés du paternalisme, et d'une dynamique de start-up. « On fonctionne sur un mode horizontal, on est ouverts à la communication et au partage. » Un coach sportif vient les faire bouger tous les mercredis à 16 heures sur le temps de travail, dans la salle de sport aménagée sur place. « C'est de sur-mesure, adapté aux postures. » Cette façon de vivre l'entreprise ensemble passe aussi par la garderie parentale, née lors de la période Covid. « Dès qu'il s'agit des enfants, la charge mentale est forte et c'est bien d'avoir une solution sur place. Je tiens à animer une entreprise dans laquelle j'aime aussi travailler, mes équipiers y passent un temps incroyable et doivent y être bien. Mon grand-père était précurseur en 1948 dans celle qu'il a créée à Souillac (46) en proposant une crèche. Cette écoute, ce modèle social ont marqué la famille. La RSE est une adaptation aux enjeux du quotidien et il y a encore beaucoup de choses à imaginer. »

Sa philosophie du bien vivre en entreprise conduit Mathieu Pivaudran à plafonner son modèle économique : « nos locaux sont faits pour atteindre un chiffre que je ne souhaite pas dépasser pour rester économes des ressources et des moyens. Nous y sommes aux deux tiers. On croît plus vite que le marché sur lequel on évolue et c'est suffisant, une fuite en avant pour être plus gros ou la revendre plus cher endetterait l'entreprise. »



© Au Temps d'Eugénie

“ La société a eu l'intelligence de ne pas céder à la mécanisation ”

Cest une vieille dame du XIX^e, une entreprise née à Sourzac, déplacée à Marsac et reprise en 2017 par Mathieu Pivaudran, qui l'a installée en surplomb des services de Cré@vallée à Coulounieix, entre ancien corps de ferme aux arbres centenaires et atelier moderne. Les recettes ancestrales des confitures du Temps d'Eugénie, dans leur habillage haut de gamme, sont distribuées en épicerie fines, 99 % de BtoB et le reste en direct via un site internet récemment remanié.

Cette fin d'année marque l'avènement d'un nouveau produit : les Popottes de fruits célèbrent l'esprit nature, tout fruit, sans sucre ajouté ni conservateurs ou arômes. « Le mot était libre, on l'a déposé puisqu'on ne peut pas utiliser « compote », réservé à un produit sucré. » À la fois dans l'air du temps et dans la pure tradition, onze parfums à base de pommes sont traités avec un savoir-faire artisanal, dont une Popotte de Noël qui rejoint la fameuse confiture de Noël de la maison. En petit pot, c'est le dessert idéal des bébés et des enfants. « C'est un produit abordable, avec un mixage sans morceau, qui devrait séduire les parents. » Les pommes viennent de la limite entre la Dordogne et

la Corrèze, toujours sur un standard de haute qualité et sucrosité. L'entreprise achète aussi ses autres fruits localement, noix, châtaignes, framboises ; puis Lot-et-Garonne, vallée du Rhône et Roussillon, mandarines de Corse et oranges d'Italie. « Nous subissons les aléas climatiques, ça impacte le cours du fruit. Une année, on a dû interrompre la myrtille. On a besoin d'une prestation amont pour des fruits prêts à l'usage, notamment pour les fraises qu'on utilise très mûres. » Quant au sucre, son prix a plus que doublé, « c'est aussi ce qui a contribué à la création des Popottes ».

AUTHENTICITÉ ET MODERNITÉ

Le dirigeant, qui a exercé dans l'univers des parfums et des cosmétiques, y applique le marketing de marque et le goût du packaging soigné. « Il y a sûrement quelques ponts entre la parfumerie et l'épicerie fine... J'essaie de porter un regard nouveau sur des connaissances et des recettes pertinentes puisqu'elles ont fait leurs preuves dans le temps. »

La Popotte, sans son pot circulaire, s'installe sur le créneau du dessert, tandis que les confitures dans leurs pots hexagonaux sont bien repérées sur celui du petit-déjeuner et de la pâtisserie. « Des chefs et éta-





**MATHIEU
PIVAUDRAN**
dirigeant
d'Au Temps d'Eugénie



© SBT

© Au Temps d'Eugénie

© Au Temps d'Eugénie

blissements réputés de Dordogne utilisent nos produits. On va leur présenter les Popottes. » La signature du Temps d'Eugénie porte sur une gamme complète de confitures et gelées avec des versions bio et allégée, de liquoristerie, de nectars et jus de fruit. « La société a eu l'intelligence de ne pas dénaturer ces savoir-faire au fil du temps et de ne pas céder à la mécanisation. Je parle volontiers de manufacture, le monde du travail manuel et de la petite série m'intéresse, jusqu'au collage des étiquettes qui nous permet de personnaliser des commandes événementielles. »

La conception des produits se fait par l'équipe au complet. « On se fait aider par un ingénieur pour respecter les normes mais nous sommes tous très autonomes et polyvalents, chacun peut intervenir sur tous les postes, on s'entraide à la production car ce sont des métiers fatigants. » La présence sur les salons professionnels, trois à quatre par an, permet de mesurer les tendances de consommation. « On vend plus d'allégés en sucre que de bio. »

PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

La crise de l'énergie puis l'inflation, qui ont suivi une période Covid florissante pour la vente locale, ont ramené vers la grande distribution des clients qui avaient fait le choix des circuits courts. La prudence

du dirigeant lors de la construction du bâtiment est gagnante : « on est en compteur bleu, on s'organise avec nos deux fours ». Et les chaudrons chauffent presque complètement le bâtiment de 630 m². Les coûts d'emballage, notamment du verre, sont en train de refluer. Par engagement, le dirigeant a proscrit dès son arrivée l'usage du plastique. « Verre fin, métal, carton recyclé et recyclable. Et on a un compost de déchets de fruits que les animaux viennent manger. » L'atelier travaille en flux tendu, un outil statistique permet de connaître l'état du stock et de rester dans ce format de bâtiment. Les palettes bougent tous les jours, « avec 24 mois de DLUO, on ne fabrique pas pour stocker ».

Peu à peu, le cercle géographique s'élargit pour dépasser l'ancrage local et régional et desservir toute la France, à l'exception du Grand Est et du Sud-Est « faute de temps ». Une demande existe à l'international et ce sera un prochain rendez-vous pour Le Temps d'Eugénie, en s'associant avec des producteurs de foie gras. Le site internet, récemment remis en forme, assure le lien en attendant, avec des fenêtres alléchantes sur Instagram et Facebook. « Et nous sommes accompagnés par une agence pour un meilleur référencement. » ■

Vinta Quatre opère sa mue

Née il y a 14 ans, la marque de vêtements Vinta Quatre a connu un parcours fait de succès et de difficultés. Mais son patron, Fabrice Cellier, croit fort en cette marque périgourdine et la voue désormais à la vente d'accessoires.

Par Marie LEMAITRE



FABRICE CELLIER
fondateur de Vinta Quatre

Cette petite croix occitane ornée d'un « 24 » arborée fièrement sur les voitures périgourdines, tout le monde en a déjà vu une en Dordogne. Derrière ce logo se cache Fabrice Cellier, le père de Vinta Quatre, né en 2009 déjà. Vinta Quatre, c'est « la marque de vêtements du Périgord » comme le clame son créateur. Casquettes, t-shirt, sweat, bodys bébés... Tout est pensé pour habiller, aux couleurs du département, petits et grands. La boutique de Périgueux, située rue Saint-Front, fête ses 14 ans en décembre. Pour cet anniversaire, le propriétaire des lieux entend donner un tournant à l'esprit Vinta Quatre.

DÉVELOPPER L'ACCESSOIRE

Si, les premières années, les Périgourdins chauvins de la première heure venaient s'habiller ici, les habitudes ont changé. « Avec la pandémie, c'est devenu un produit cadeau, pour offrir », note Fabrice Cellier. Alors pour répondre à cette nouvelle demande, le patron a pour ambition de développer les accessoires le plus rapidement possible. Désormais, les acheteurs sont essentiellement des Périgourdins qui veulent offrir des cadeaux, ou des touristes qui s'en font un. « Les expats, les Périgourdins qui sont partis vivre ailleurs, font partie des meilleurs clients, ils sont nostalgiques, ont souvent

un pouvoir d'achat plus important et ils achètent pour toute la famille, toute l'année », sourit le gérant.

DU TISSU BIO ET RESPONSABLE

Et s'il garde le cap, après une saison réussie et des « vintages days » en septembre qui ont continué de booster les ventes, Fabrice Cellier a connu des difficultés avec son entreprise. Après des premières années records, la marque s'est essouffée et une tentative de boutique sur Bergerac a bien failli signer la fin de l'aventure. Aidée par la Banque de France, le Medef Périgord, mais également le Covid qui a permis au patron de contracter des emprunts à taux zéro, la société sort la tête de l'eau. Un soulagement pour celui qui a créé Vinta Quatre à partir de plusieurs constats alors qu'il était saisonnier dans le Sarladais : « Il n'y avait pas de t-shirt touristique alors que le Périgord vit du tourisme, les Périgourdins portent des marques du Sud Ouest sans avoir la leur ». Alors Fabrice Cellier décide de les faire passer du 64 au 24. De quatre t-shirts imprimés, la gamme a été développée depuis, pleine de référence au bon art de vivre périgourdin, par un graphiste du département sur des tissus bios et responsables. Des produits qui ne demandent plus qu'à être offerts. ■

Augignac MARIAGE FESTIF DES CHAUSSONS ET CHAUSSETTES

Le périgourdin Airplum (LVE n° 2568), fabricant de chaussons, et la limousine Maison Broussaud, créatrice de chaussettes, s'associent pour créer un coffret cadeau authentique et cocooning Made in France à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ces produits en édition limitée, pour homme et femme, allient le confort et l'élégance pour des moments de détente chaleureux. Cette collaboration inédite est le fruit d'une volonté commune des deux marques de mettre en commun leurs savoir-faire. Les chaussettes Broussaud, depuis 1938, font perdurer « les valeurs d'authenticité, de qualité, de solidité et de fierté du travail bien fait ». Airplum, marque née en 1947, vend 600 000 paires de chaussons par an avec sa semelle brevetée en mousse expansée, fabriqués à l'usine Sodopac (6 millions d'euros de CA).



© Shutterstock



Prigonrieux UN CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS SIGNÉ

Un contrat de développement et de transitions « Grand Bergeracois » a été signé, jeudi 7 décembre, dans les locaux de l'entreprise A2C Process à Prigonrieux, par la Région Nouvelle-Aquitaine, les présidents des communautés de communes de Bergerac, Bastides Dordogne Périgord et Montaigne Montravel et Gurson. L'appui de la Région sur ce territoire s'exercera à travers un programme d'actions pluriannuel et une ingénierie coordonnée entre les diverses initiatives émanant du territoire pour créer de la valeur ajoutée par le développement de l'innovation, des compétences et de l'entrepreneuriat. Parmi les grands projets de ce contrat : la création d'un centre événementiel sur l'agglomération bergeracoise, une plateforme d'enseignement supérieur et de formation à Bergerac, une halle à Lamothe-Montravel, la restauration d'une trame forestière dans la communauté de communes « Bastides Dordogne Périgord ».

Dordogne
**CRÉATION D'UN LABEL
DESTINATION VALLÉE DE
LA DORDOGNE**

Concentré sur trois départements, la Dordogne, la Corrèze et le Lot, un contrat de destination Vallée de la Dordogne a été signé, le 23 novembre dernier, pour une durée de trois ans, de 2023 à 2025. En partenariat avec Atout France, l'agence nationale de développement touristique, ce contrat a pour but de valoriser une marque collective et faire de la vallée de la Dordogne une destination touristique de référence auprès de trois marchés prioritaires : le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique. Il regroupe 18 partenaires touristiques des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie engagés pour un tourisme plus durable et responsable. Ce contrat vise à accélérer le développement international de la destination touristique et à fédérer pour plusieurs années acteurs publics et privés autour d'objectifs communs. Le collectif va notamment œuvrer pour la création d'un bloc marque, d'un site internet en anglais, de « roadbooks », de campagnes de communication...



© L. Mazalrey + SBT

Bergerac
GREEN GEN, ÉDITION SPÉCIALE

La gourde biosourcée Green Gen, fabriquée chez Taulou et assemblée en établissement et service d'aide par le travail (Esat) Les Papillons blancs, poursuit son chemin en beauté grâce à l'artiste sarladais Philippe Pons. Il a créé un visuel sur mesure pour l'année qui va s'ouvrir : une oie du Périgord jonglant avec un 24, qui est aussi le chiffre de la Dordogne. Elle est disponible sur le site de La Petite Périgourdine. En plus d'éviter les bouteilles plastiques, cette gourde locale réalisée à partir de fibres de bois (alternative au verre ou inox), dévissable pour une bonne hygiène, est personnalisable : cette édition spéciale 24 ouvre la voie aux entreprises et collectivités soucieuses de revendiquer leur écoresponsabilité. Ce geste pour la planète nécessite un petit effort financier pour se distinguer des productions asiatiques.

France
2030

« Aller plus vite, plus fort »



Emmanuel Macron s'est déplacé à Toulouse, le 11 décembre, pour les 2 ans de France 2030. Ce plan de 54 milliards d'euros pour réindustrialiser le pays bénéficie à plusieurs milliers de lauréats qui font rayonner l'excellence française. Mais il faut encore accélérer estime le chef de l'État.

Par Maxime FAYOLLE

« Je suis venu vous dire deux mots : merci et encore ! » Devant un parterre de lauréats du plan France 2030, Emmanuel Macron a joué le rôle du maître d'école qui encourage. « Je sais que ces 2 ans d'effort ont demandé des sacrifices, d'où mes remerciements. Mais je tiens à vous prévenir. Nous ne sommes pas encore arrivés ! Ça va beaucoup plus vite ailleurs ! » Référence à la Chine et aux États-Unis dont les gouvernements subventionnent l'industrie de manière massive.

1,2 MILLIARD DÉJÀ ENGAGÉ EN OCCITANIE

En deux ans, plus de 25 milliards d'euros ont déjà été investis (dont 1,2 milliard pour 470 projets en Occi-

tanie). « France 2030, ce n'est pas claquer de l'argent », prévient Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030. « Notre but, c'est d'investir dans l'avenir de notre pays. L'innovation française va permettre de lancer 30 ans de croissance soutenue et surtout respectueuse de l'environnement. J'appelle ça les 30 vertueuses ! » Les lauréats présents ont tous confié que les crédits débloqués par France 2030 ont été déterminants dans la réussite de leur projet. « Lever des fonds par des acteurs privés est souvent compliqué car les investisseurs recherchent un rendement maximum sans risque », explique Jean-Christophe Lambert, le cofondateur d'Ascendance Flight Technologies. « Or notre projet prévoit une commercialisation en 2027, donc sans un plan étatique, on ne pourrait pas être compétitifs face aux Américains qui ont des fonds d'investissement 30 fois plus gros. »

SIMPLIFIER ET ACCÉLÉRER

Pour être à la hauteur des concurrents étrangers, Emmanuel Macron a promis une réforme sur la simplification administrative et la réduction des procédures.

“ France 2030 permet d’ouvrir une période de croissance faste que j’appelle les 30 vertueuses ”

Le président de la République, Emmanuel Macron, lors de sa visite à Toulouse le 11 décembre.



« Il y a un coût caché de la lenteur. On ne peut pas avoir des procédures deux fois plus longues que nos concurrents américains ou asiatiques. On doit écraser les délais, aller plus vite. » Une promesse qui a été bien accueillie par les entrepreneurs présents. « On le voit actuellement sur la construction de l’usine pour fabriquer notre avion », confirme Jean-Christophe Lambert. « Il nous reste peu de temps avant 2027 donc si on est bloqué par des étapes administratives longues, ça va nous freiner. » Emmanuel Macron veut également accélérer à partir de 2024 sur de nombreux sujets technologiques. La question de l’énergie est au cœur de ses préoccupations. « On doit avoir en tête trois éléments : sobriété, renouvelable et nucléaire. C’est la stratégie française. » Le chef de l’État vante les SMR, petits réacteurs nucléaires modulaires et évoque la piste de l’hydrogène naturel appelé aussi hydrogène blanc. Une première autorisation de recherche du sous-sol a été donnée dans les Pyrénées-Atlantiques. « La France est l’un des pays qui a le plus de réserves d’hydrogène naturel au monde. On ne peut pas laisser dormir cette ressource. » La question de l’hydrogène est nécessairement débattue au sein de l’usine d’Airbus où le président de la République tient son discours. « Nous avons aujourd’hui des avions qui fonctionnent avec des carburants polluants et

qu’on importe. Demain, nous aurons des avions fonctionnant avec de l’hydrogène bas-carbone produit localement. » Une transition qui répond au triptyque formulé par le chef de l’État : souveraineté, plein emploi et décarbonation.

MESSAGE EUROPÉEN SUR LE SPATIAL

À 6 mois des élections européennes, Emmanuel Macron a aussi profité de ce discours pour évoquer la question spatiale. Les récentes tensions entre la France, l’Allemagne et l’Italie sur l’avenir du secteur n’ont pas été éludées. « Il n’y aura pas de souveraineté européenne sur le spatial sans unité. Nos partenaires d’hier veulent être nos adversaires de demain. Face aux Chinois, aux Indiens, nous devons être unis et nous allons consolider autour de nous ! » La concurrence pour l’avenir de l’espace est forte, notamment sur la question de l’après ISS. « Les stations internationales de demain sont un enjeu crucial. Si les vaisseaux cargos qui les ravitaillent sont uniquement chinois ou américains, on aura tout perdu », plaide Emmanuel Macron. En préambule de son discours, il avait

“ Je veux que les Zuckerberg et les Musk de demain soient dans cette salle ”

fortement applaudi l’entreprise franco-allemande The Exploration Company pour sa capsule spatiale réutilisable qui a levé 65 millions d’euros en deux ans. « Nous voulons que les Mark Zuckerberg et les Elon Musk de demain soient dans cette salle », tonne le chef de l’État. « Cette petite start-up nommée Airbus, qui était loin derrière les Américains il y a 50 ans et qui les dépasse aujourd’hui le montre ! » Le président termine son discours en demandant également au secteur privé de se mobiliser pour aider l’innovation française. « Prenez des risques ! On peut se tromper, l’erreur permet d’avancer. Mais on n’a pas le droit de ne pas tenter ! » ■

Le phénix Minjat

À cinq ans à peine, Minjat, le magasin de produits locaux en circuit court installé à Colomiers, a déjà eu plusieurs vies. Entre crise post-Covid et incendie, les nombreuses embûches n'ont pas eu raison de la détermination des trois cofondateurs qui continuent de se projeter vers l'avenir.

Par **Bérengère BOSI**



**ANTON DMITRIEV
ET CYRIL PICOT**

© Adrien Nowak / La Vie Économique

Foie gras du Gers, mayonnaise aux truffes de Cahors, blinis préparés dans le Tarn, boudin de porc noir de Bigorre, truite des Hautes-Pyrénées... En ce mois de décembre, les rayons de Minjat (« manger » en occitan) prennent une allure festive. « La période de Noël est cruciale. En décembre, le chiffre d'affaires est supérieur de 50 % à celui des autres mois de l'année », confie Cyril Picot, président du magasin de produits locaux en circuit court qu'il a ouvert en 2018 avec deux associés : Anton Dmitriev et David Pagès.

Tous deux fils d'agriculteurs, Cyril et Anton, qui s'étaient rencontrés lors de leurs études au lycée hôtelier de Toulouse, avaient l'envie de valoriser le travail de leurs parents et des agriculteurs locaux. Aujourd'hui, Minjat propose plus de 2 500 références permanentes et travaille en direct avec plus de 350 agriculteurs. « C'est notre façon de faire notre part et d'aider les agriculteurs à retrouver de la fierté », affirme le président.

DES PRIX COMPÉTITIFS

La promesse de Minjat ? Des prix compétitifs. « Manger local ne coûte pas forcément plus cher », martèle l'entrepreneur. « Nous proposons par exemple un poulet du Gers, qui a couru plus de 100 jours en plein air, à 8,95 €. » L'enseigne, qui réalise chaque mois une veille afin de comparer ses prix à ceux de la GMS sur le secteur de Colomiers, revendique ainsi un poulet moins cher qu'à Carrefour ou Super U.



© Adrien Nowak / La Vie Économique



“ Pour alimenter ses futurs points de vente, Minjat envisage d'ouvrir sa propre plateforme logistique ”

Après cinq ans d'existence, le magasin, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 3,7 millions d'euros en 2022, a réussi son pari. Son positionnement lui permet d'accueillir 2 450 clients chaque semaine. « Ce ne sont pas uniquement des militants locavores, mais également des familles avec enfants : la cible que l'on a toujours souhaité atteindre ! »

CRISE POST-COVID

Le chemin de Minjat a pourtant été semé d'embûches. « Nous avons mis deux ans avant de réussir à ouvrir notre magasin, car il n'a pas été facile de trouver un local », se souvient le président. Deux ans à peine après

l'ouverture, l'activité explose avec la crise sanitaire – « Notre chiffre d'affaires a augmenté de 100 % en un an » – avant une dégringolade post-Covid. « Comme dans la majorité des enseignes bio, notre chiffre d'affaires reculait chaque mois », se souvient Cyril Picot.

Pour relancer la machine, les trois fondateurs et la trentaine de salariés de Minjat se retroussent les manches. « On est revenu aux basiques de notre métier de commerçant, avec un magasin toujours propre, plein et des prix attractifs sur lesquels nous avons largement communiqué. »

UN INCENDIE EN MAI

Alors qu'en 2023 les voyants sont de nouveau au vert et des projets de développement à l'ordre du jour, Minjat fait face à un nouveau coup dur. « Dans la nuit du 12 mai, un feu de poubelle s'est étendu au magasin. » L'incendie dévaste toute la partie consacrée au restaurant, détruit les réseaux d'eau, d'électricité et de gaz, détériore l'intégralité des locaux. « Au total, le préjudice est évalué à plus de 1 million d'euros, entre les dommages directs et la perte d'exploitation », indique Cyril Picot. Pendant quatre mois, les portes du magasin resteront closes. « Nous avons rebondi très vite, avec l'impératif de ne pas perdre nos équipes, surtout en cette période où il est difficile de recruter. » Pour garder son personnel mobilisé, Minjat a ainsi mis en place de la formation interne sur l'agriculture et l'agronomie. « Notre objectif était que nos salariés comprennent le sens de notre activité et qu'ils sachent ainsi mieux en parler aux clients. » En parallèle, l'enseigne continue d'exister en organisant des ventes de fruits et légumes sur le marché de plein vent de Colomiers, ou sur le parking d'enseignes voisines, telles que Decathlon et Leroy Merlin.

DE NOUVEAUX PROJETS

Ce n'est finalement qu'au mois de septembre que l'enseigne a pu rouvrir ses portes, la reprise de l'activité restauration étant, quant à elle, prévue pour le 10 janvier.

Si le sinistre a mis en pause tous les projets, les fondateurs de Minjat espèrent pouvoir rapidement les remettre à l'ordre du jour. Parmi eux, la volonté de dupliquer le modèle de Colomiers ailleurs sur l'aire toulousaine. « Les gens font en moyenne 10 à 12 minutes de trajet maximum pour aller faire leurs courses. Il y a donc clairement des vides géographiques sur lesquels nous pouvons nous positionner », explique Cyril Picot. Et pour alimenter ses futurs points de vente, Minjat envisage d'ouvrir sa propre plateforme logistique.

« Pour l'heure, nous sommes encore en train de régler les conséquences de l'incendie. Nous espérons pouvoir très vite relancer nos projets, mais je préfère cette fois rester prudent sur le calendrier de réalisation », conclut le dirigeant. ■

Toulouse Start-ups Retour à la normale en 2023

Après une année 2022 record en ce qui concerne les levées de fonds, le financement des start-ups a ralenti en 2023. Pour autant, si les montants levés sont moins importants, le nombre d'opérations est en hausse comme le relève la Banque de France.

Par Maxime FAYOLLE

Mettre dans une même pièce une institution qui ne prête pas d'argent et des start-uppers qui en recherchent n'avait rien d'évident. « C'est vrai qu'on ne finance pas mais on connaît l'écosystème », plaide Christine Bardinet, la directrice régionale de la Banque de France à Toulouse. « On aimerait que les start-ups nous mobilisent plus souvent car on peut les accompagner. »

LES JEUNES POUSSÉS TOULOUSAINES CARTONNENT

La Banque de France a consacré une étude au financement des start-ups entre 2021 et 2022, basée sur plus de 3 500 exemples. « Les levées de fonds ont dépassé 13 milliards d'euros en 2022 sous l'effet des taux très bas », souligne Maurice Oms, le correspondant start-up de la Banque de France. Une époque désormais révolue depuis la guerre en Ukraine.

À Toulouse, les jeunes pousses s'en sortent bien. Pour les 255 étudiées, le chiffre d'affaires progresse certes



moins que la moyenne nationale (+16 % contre +25 %) mais leur trésorerie est en hausse (+21 % contre -3 % à l'échelle nationale). Les start-ups toulousaines ont également augmenté leurs capitaux propres de près de 25 % (+4 % seulement en moyenne en France). Peut-être pour capitaliser en vue d'une année 2023 que les dirigeants attendaient plus compliquée ?

FIN D'UNE PÉRIODE DÉLIRANTE

« Rassurez-vous, en 2023 on lève encore de l'argent », sourit Tim Dumain. Le CEO de Bigblue a fait ses armes à Toulouse au sein de la start-up Morning, spécialisée dans les jeux de société. « On a simplement mis fin au délire ! J'ai vu des confrères lever des millions d'euros, prendre des locaux surdimensionnés, embaucher à tout-va... et aujourd'hui se demander comment licencier. » Le baromètre EY sur les levées de fonds le confirme. Au premier semestre 2023, les levées de fonds entre 0 et 20 millions sont plus nombreuses qu'en 2022. « Quelques grosses levées ne se font plus », confirme Christian Olmedo de Bpifrance. « Mais elles représentaient moins de 100 opérations au premier semestre 2022. » Le déficit de financement entre les premiers semestres 2022 et 2023 atteint tout de même plus de 4 milliards d'euros.

Mais pour les start-ups, l'objectif profond est ailleurs. « Quand j'ai levé 2 millions d'euros, on me reprochait mon manque d'ambition », rembobine Carole Zisa-Garat de Telegrafik, basée à Colomiers. « Grâce à ça, j'ai pu me financer mais je vise une croissance durable. Et ça passe avant tout par du chiffre d'affaires. » ■

Occitanie Sus aux biodéchets

Au 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets deviendra obligatoire. Si les collectivités locales sont les premières concernées, les entreprises vont également devoir s'y mettre. Des solutions existent comme l'a démontré le salon EnviroPro au MEETT de Toulouse.

Par Maxime FAYOLLE

« **S**urtout, ne dites pas qu'au 1^{er} janvier le compostage devient obligatoire ! C'est un mauvais raccourci », clame Nicolas Senié, le gérant de BioclimaKit. Sur son stand du salon EnviroPro de Toulouse, le chef d'entreprise fait autant de prospection que de pédagogie sur la prochaine loi AGECE (antigaspillage pour une économie circulaire) qui entre en vigueur aux premières heures de 2024. « On entend souvent dire que la loi s'applique aux particuliers, en réalité c'est faux », abonde Manuel Leick-Jonard, du Réseau Compost Citoyen Occitanie. « Ce sont les collectivités et les entreprises qui auront pour obligation de proposer des solutions pour composter vos biodéchets. »

L'OCCITANIE EN RETARD

En Occitanie, le réseau citoyen avoue qu'il y aura du retard. Une expérimentation va débiter à Blagnac avec la mise à disposition de points d'apport volontaire pour les habitants d'un quartier. « Mais l'idéal reste d'utiliser la matière organique sur place », explique Nicolas Senié. Avec BioclimaKit, il a développé des petits bacs de compostage qui conviennent au modèle d'une famille de 3 personnes, à installer sur son balcon.

« On met ses déchets d'un côté, et de l'autre on plante des fleurs ou des légumes. Le compost va nourrir les plantes qui vont nous nourrir. » Un cercle vertueux et un circuit ultracourt. Coût de l'opération : 300 € pour ce bac en kit.

LES PME ET TPE PAS PRÉPARÉES

Si les collectivités sont à la traîne, les entreprises sont, elles aussi, loin du compte. Certains professionnels du tourisme ont bien été sensibilisés, mais ce n'est pas le cas de la plupart des TPE et PME. « Certaines n'auront pas le budget pour cela. Il faut les accompagner pour mettre en place un diagnostic et proposer des solutions adéquates », plaide Manuel Leick-Jonard.

Même si, pour l'instant, aucune sanction n'est prévue en cas de manquement à la loi, les entreprises vont devoir prendre le pli. « Pour celles qui n'ont pas de cuisine et seulement quelques biodéchets comme du café et des épluchures de pomme, un petit bac est idéal. On le met dans l'espace détente et on peut faire pousser une plante pour verdifier le bureau. Ça rentre dans la politique RSE des entreprises », rappelle Nicolas Senié. En attendant le 1^{er} janvier, sa campagne de financement sur Ulule a bien fonctionné. Sa société originaire du Pays basque a déjà recueilli plus de 4 000 € de financement, soit le double de ce qui était espéré. ■



Trophées
de l'économie
numérique

Dix nouveaux lauréats



La 22^e édition des Trophées de l'économie numérique qui s'est tenue le 13 décembre a récompensé dix entreprises innovantes de la région Occitanie. Six d'entre elles proviennent de la Haute-Garonne.

Par **Bérengère BOSI**

Dix élus parmi cent candidats. Les lauréats de la 22^e édition des Trophées de l'économie numérique, organisée par la Mêlée (le réseau des experts du numérique en Occitanie), n'étaient pas peu fiers, le 13 décembre. Réunis à la Cité, à Toulouse, ils ont reçu leur prix – un trophée fabriqué par un « artisan numérique » en noyer d'Occitanie – devant un parterre d'invités venu découvrir leur projet entrepreneurial. La Haute-Garonne a tiré son épingle du jeu, décrochant 6 des 10 prix décernés.

Créés en 2001, les Trophées de l'économie numérique visent à mettre en lumière « des pépites régionales » – selon les mots de Jean-François Rezeau, président de la CCI Occitanie, partenaire du concours – qui utilisent le numérique comme « booster ». Depuis la première édition, pas moins de 2 000 candidats ont déposé leur dossier et 150 entreprises ont été lauréates. Un véritable tremplin pour certaines, devenues de grands noms comme WeMet, Cenareo, Fittingbox ou Lyra. « Grâce aux Trophées de l'économie numérique, on voit

chaque année émerger des projets porteurs de solutions pour les enjeux d'aujourd'hui et de demain », se félicite Jean-François Rezeau.

TOUS AU MARCHÉ DYNAMISE LES MARCHÉS

Tous au marché décroche le trophée « Territoire, inclusion et citoyenneté » pour sa plateforme web destinée à dynamiser les marchés de plein vent en connectant les mairies, les commerçants et les consommateurs. « Nous avons développé notre plateforme avec la commune d'Aucamville. Nous sommes désormais prêts à la déployer à d'autres villes », explique Julien Guiraud, fondateur de la start-up installée dans le Lauragais.

EMPRUNTE MON TOUTOU : SOLUTION DE GARDE DE CHIEN

La start-up toulousaine Emprunte mon toutou est primée dans la catégorie « Croissance, rayonnement et potentiel international ». Fondée en 2017, l'entreprise a créé une plateforme mettant en relation les propriétaires de chien cherchant à faire garder leur animal de compagnie et des bénévoles souhaitant emprunter un toutou. La société revendique près d'un million d'utilisateurs sur sa plateforme et est déjà implantée dans six pays, notamment en Espagne avec Préstame Tu Perrito et en Italie avec Ti Presto Fido.

DES ROBOTS-FOURMIS POUR MECABOTIX

Les robots M3 Cooper de MecaBotix reçoivent le prix de la transformation numérique et de la performance.



© B. B. - La Vie Économique

La start-up toulousaine, hébergée à la Cité, a conçu des « robots-fourmis » capables de porter des charges et de s'agréger en grappes. « La quantité de modules agrégés s'adapte à la charge à porter », explique Jean-Christophe Fauroux, CEO de la société. « Ces robots permettent de stocker 30 % de palettes en plus dans les entrepôts, et ils pourraient à terme être également utilisés dans des usines ou sur des chantiers. »

ENEDIS FAIT RÉPARER SES PC

Enedis est primé dans la catégorie « Transition écologique et numérique responsable » pour son projet Proxi Dépanne, mené en partenariat avec Envoi Insertion & Handicap qui favorise l'insertion professionnelle des personnes en difficulté ou en situation de handicap. L'entreprise de l'économie sociale et solidaire basée à Colomiers répare et reconditionne les anciens PC fournis par Enedis.

ALIA SANTÉ GÉNÈRE DES DONNÉES SYNTHÉTIQUES

Le prix spécial de Toulouse Métropole est attribué à Alia Santé. La société créée par des docteurs en informatique a développé un outil au service de la recherche clinique et des hôpitaux. La solution, faisant intervenir l'intelligence artificielle, permet de générer des données synthétiques en partant de données réelles, et d'aider ainsi à faire accélérer la recherche.

MEDINBOX FACILITE LE PROCTORING

Enfin, le grand prix régional, remis par Marc Sztulman, conseiller régional délégué au numérique pour tous,

revient à MedinBox. La MedTech toulousaine a développé en partenariat avec la clinique toulousaine Pasteur un système de vidéo intelligent utilisé dans les laboratoires et blocs opératoires pour favoriser le proctoring (supervision des actes chirurgicaux). La société a déjà équipé plus de 300 établissements de santé dans plus de 100 pays.

L'HÉRAULT ET LES PYRÉNÉES-ORIENTALES PRIMÉS

Les quatre prix restants reviennent à Kiido (Pyrénées-Orientales) pour son application destinée à faciliter le dialogue entre parents séparés (trophée de

“ On voit chaque année émerger des projets porteurs de solutions pour les enjeux d'aujourd'hui et de demain ”

la start-up), et à trois sociétés héraultaises : Aisensix pour son détecteur d'allergènes alimentaires (trophée de l'IA), Yoosoft pour sa technologie permettant de créer des logiciels complexes sans code (prix spécial de Montpellier Méditerranée Métropole) et Tellus qui développe une solution permettant, grâce à l'intelligence artificielle, de mieux prévenir les événements climatiques extrêmes (Prix coup de cœur de la CCI Occitanie). ■



Toulouse SEPT NOUVELLES START-UPS ACCOMPAGNÉES PAR NUBBO

Avec l'intégration de 7 nouvelles start-ups en ce mois de décembre, l'incubateur à mission toulousain Nubbo aura accompagné cette année 17 entreprises dans son programme d'incubation et 4 dans son programme d'accélération. La nouvelle promotion compte cinq start-ups en incubation : See2cure et sa sonde diagnostic pour la chirurgie guidée, Leoblue et son système d'alerte universel pour prévenir les catastrophes naturelles, lologos qui propose une méthode de rééducation de la dyslexie, Deritech et sa solution numérique pour créer des contenus inclusifs pour les déficients visuels, et Sunbiose qui crée et gère des communautés d'énergies renouvelables. Deux jeunes pousses intègrent quant à elles le programme d'accélération : Exoway by GetCaas, avec sa solution pour automatiser la modélisation, le déploiement et l'exploitation de l'hébergement des applications, et Hopper qui propose une lame de course pour les personnes amputées.



Carnet

Âgée de 44 ans, **Audrey COSTE** est nommée directrice des agences de Toulouse Centre à la Banque Populaire Occitane. Elle succède à Laurent Vayssettes, nommé quant à lui directeur du marché des professionnels, des entreprises et des institutionnels. Entrée au sein du groupe Banque Populaire en 2003 en région parisienne, Audrey Coste a rejoint la Banque Populaire Occitane en 2006, d'abord en tant que conseiller de clientèle à l'agence de Toulouse Alsace. Elle occupera par la suite des postes à responsabilité à Tournefeuille, Purpan et Cugnaux. En Haute-Garonne, la Banque Populaire Occitane compte 217 000 clients, 71 000 sociétaires et 1 019 collaborateurs. Implantée sur sept autres départements (Aveyron, Gers, Hautes-Pyrénées, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne), elle revendique au total 603 000 clients et 197 000 sociétaires.



Toulouse
**LE GROUPE YES !
 NOMME UN COMITÉ DIRECTEUR
 100 % FÉMININ
 POUR SES 30 ANS**

Le groupe toulousain Yes ! a annoncé trois nominations au sein de son comité directeur à l'occasion de ses 30 ans. Le spécialiste du travail temporaire dans le grand Sud-Ouest se dote d'une nouvelle directrice générale en la personne de Martine Bacqueyrisse, mais également d'une DG adjointe, Josiane Steyer et d'une directrice des ressources humaines, Ester Marquez. « Ces trois nominations sont le reflet de notre volonté historique de valoriser les compétences de nos collaborateurs. Ces trois femmes ont chacune évolué au sein du groupe : c'est leur engagement sans faille qui les mène aujourd'hui à prendre ces nouvelles fonctions », annonce Olivier Kalisz, président du groupe Yes !. En 2024, le groupe Yes ! compte ouvrir deux nouvelles agences à Bordeaux afin de renforcer son maillage territorial. Plusieurs recrutements (manager, commercial...) sont prévus.

Carnet

Le leader français de la sécurité intelligente a nommé un nouveau directeur pour son agence toulousaine. À 32 ans, **Raphaël BERTHELIN** prend la direction de l'agence de Toulouse du groupe Anaveo, leader français de la sécurité intelligente (13 agences en France, 600 experts, 83 millions d'euros de CA).

Après un début de carrière dans le groupe Total puis à la division commerciale de Safran Landing Systems, Raphaël Berthelin a intégré Anaveo comme ingénieur commercial en 2019. La nouvelle agence de Toulouse va regrouper les 13 départements de l'Occitanie avec 25 collaborateurs. Le groupe prévoit déjà 10 recrutements l'an prochain et compte démarcher les secteurs du transport, de la logistique et de l'aéronautique.

« Nous mettons des effectifs en face de nos objectifs pour nous développer et avoir une véritable empreinte régionale.

La dimension primordiale de ce poste est la construction d'une identité forte, autant vis-à-vis de nos clients qu'en interne », annonce Raphaël Berthelin.



**RAPHAËL
 BERTHELIN**

Zèta « 40 000 paires de baskets vendues »

Laure Babin est la créatrice de la marque de baskets véganes et recyclées Zèta. La marque, qui a atteint le million d'euros de chiffre d'affaires pour l'année 2023, vise désormais le marché de l'Amérique du Nord.

Par Marie-Amélie HUSSON

LAURE
BABIN

La Vie Économique : Comment est née Zèta ?

Laure Babin : Zèta est une marque de baskets véganes, écoresponsables et recyclées. Il y a quatre ans, je suis partie du constat que, malgré le développement de produits écoresponsables, personne ne faisait du 100 % recyclé. La basket, c'est un produit très polluant. L'idée était de déconstruire tout le processus actuel, et de fabriquer du circuit

court, en Europe, de manière intelligente et à partir de déchets déjà à disposition. La première collection, c'est la basket à partir du raisin. Le cuir est fabriqué en Italie, par une entreprise qui récupère le marc de raisin dans la région de Milan.

En février 2022, il y a eu la collaboration avec Nespresso. Il s'agissait d'une collection de 3 000 paires, vendues sur notre site internet uniquement, fabriquées à partir de marc de café. Depuis le mois de juin, nous proposons une gamme enfant.

FICHE D'IDENTITÉ

Nom de la fondatrice

Laure Babin

Âge : 26 ans

Nom de l'entreprise : Zèta

Date de création de l'entreprise : Septembre 2020

Objectif : Des baskets véganes, écoresponsables et recyclées

LVE : Qu'est-ce qui vous a décidé à vous lancer dans la création de votre entreprise ?

L. B. : J'ai commencé avec un BTS en commerce, puis j'ai débarqué pour ma licence à Bordeaux, avant de faire mon Master à l'IAE. En dernière année, je savais que je ne voulais pas être salariée dans une entreprise, j'avais envie d'autre chose. Dès la rentrée, mon objectif était de lancer mon entreprise à l'obtention de mon diplôme. J'ai intégré l'incubateur de mon école et pendant un an, j'ai travaillé sur ce projet en parallèle de mes études. J'ai même fait mon stage de fin d'études dans ma propre entreprise. La première étape, c'était de définir un concept qui soit différenciant et de construire le business plan.

En parallèle, j'ai réalisé les premiers dessins, l'identité graphique, sourcé les matériaux. Je me suis rendue compte qu'une usine de fabrication en France aurait un coût trop élevé, je suis donc partie au Portugal. Au bout de huit mois, on a mis au point le premier prototype. En septembre 2020, on a lancé la campagne de crowdfunding sur Ulule. On a réussi à vendre 2 700 paires de chaussures. Cela nous a permis de financer trois années d'exploitation, nous n'avons pas d'actionnaires. On s'est financé grâce à nos fonds propres jusqu'à aujourd'hui, on vient de faire un emprunt bancaire pour financer les travaux de notre boutique.

On a été incubés à la Cité Numérique de Bègles durant notre première année, puis j'ai vu qu'on était prêt à voler de nos propres ailes. Désormais, nous avons une soixantaine de revendeurs en France, Espagne, Pays-Bas, Autriche ou encore Allemagne.

LVE : À quelle étape de votre entrepreneuriat êtes-vous ?

L. B. : On a ouvert notre boutique le 7 septembre dernier, le jour de nos trois ans. Ce n'était pas vraiment prévu à ce stade, mais l'occasion s'est présentée. On est désor-

VOTRE PLUS GRAND OBSTACLE VS VOTRE PLUS GRANDE RÉUSSITE ?

L. B. : En obstacle, je dirais d'abord l'âge. C'est vrai qu'au début ça a été assez compliqué d'être prise au sérieux. Je me suis fait refuser par une banque. Lorsque je me suis rendu au Portugal pour la première fois, j'avais 23 ans. Lorsque je visitais les usines, on doutait souvent de mon sérieux. Ma plus grosse réussite, c'est mon équipe. Je trouve incroyable de pouvoir dire que j'ai créé de l'emploi. Je suis partie de rien, sans ressource, ni bagage, ou encore de réseaux. Aujourd'hui, nous nous sommes bien étoffés.

mais neuf dans l'équipe, et on a atteint les 40 000 paires de baskets vendues. Pour 2023, notre chiffre d'affaires est d'un million d'euros. En cumulé, on est à 3 millions d'euros de chiffre d'affaires depuis le lancement. On a encore plein d'axes de développement. Il y a un projet de basket à planter biodégradable. Lorsque le client l'aura assez porté, il pourra la planter et elle se décomposera. Il y aura des petites graines dans les semelles qui permettront de donner des fleurs ou plantes. C'est un gros projet à horizon 2025.

On a également l'ambition de toucher le marché de l'Amérique du Nord. Je reviens justement du Canada, où j'ai trouvé un entrepôt. Cela va nous permettre d'expédier les chaussures par voilier, de les stocker puis de les distribuer aux États-Unis et au Canada. Aujourd'hui, nos ventes sont réalisées à 80 % sur internet et 20 % en BtoB, l'objectif est de conserver cette part-là. Je suis en contact avec Simons, qui est une grosse chaîne de boutiques au Canada, pour nous faire connaître. Je souhaite justement recruter quelqu'un pour gérer toutes les opérations sur l'Amérique du Nord dès septembre 2024. On développe aussi des chaussettes, casquettes, et accessoires

recyclés qui verront le jour au début de l'année prochaine.

LVE : Comment envisagez-vous les trois prochaines années ?

L. B. : En étant un peu utopiste, j'adorerais qu'on ait deux vraies boutiques à Bordeaux et Paris. Je voudrais que l'équipe s'étoffe et pourquoi pas avoir réussi à grignoter quelques parts de marché à Adidas et Nike. L'objectif, c'est surtout de pouvoir s'implanter sur d'autres marchés, et que l'Amérique du Nord soit bien ouverte. On réfléchit aussi à faire d'autres produits en collaboration avec Nespresso comme des porte-cartes ou portefeuilles. ■



Blaye

LE MONDE ÉCONOMIQUE SOUTIEN L'IMPLANTATION DE RÉACTEURS EPR2

L'ensemble des décideurs économiques de Gironde et de Nouvelle-Aquitaine se sont réunis le 6 décembre à l'initiative de la CCI Bordeaux-Gironde pour affirmer leur soutien unanime à l'implantation de deux nouveaux réacteurs de type EPR2 sur le site de la centrale nucléaire du Blayais. « L'accueil de réacteurs de nouvelle génération garantira une énergie propre et décarbonnée », affirment dans un communiqué les présidents des différents organismes consulaires, organisations patronales, fédérations professionnelles et clubs d'entreprises. Ils s'associent aux parlementaires et élus girondins de tous bords soutenant ce projet qui doit assurer la souveraineté énergétique du territoire, en réduisant son empreinte carbone. Tout en maintenant également les emplois sur place. La centrale du Blayais emploie 1 500 salariés EDF et génère 1 000 emplois liés à la sous-traitance. De façon indirecte, la consommation des salariés de la centrale et de leurs familles participe à l'activité de plus de 3 500 personnes et contribue à en faire vivre 9 400, avait en effet établi une enquête de l'Insee publiée en 2022.

Bordeaux

LA VILLA ERIZIO CÉDÉE À UN PARTICULIER

La Villa Erizio des hôteliers Fabrizio Alessi et Éric Henaud a été reprise par un particulier. Christie & Co Bordeaux, spécialisé en immobilier hôtelier en France, a annoncé en décembre, la cession des murs et du fonds de commerce de cet ensemble bordelais composé de deux immeubles qui totalisent 10 appart'hôtels. Pour Christie & Co, cette transaction démontre l'appétence pour cette nouvelle classe d'actif d'appart'hôtel de moins de 15 chambres qui nécessite moins de réglementation comparée à l'hôtellerie classique. Selon le baromètre de MKG Destination, le taux d'occupation sur le segment « Résidence » à fin septembre 2023 était de 77,6 %, pour un prix moyen de 70,7 euros HT et un RevPar (revenu par chambre disponible) de 54,9 euros HT.





**Gironde
BUS EXPRESS :
LA LIGNE SAINT-AUBIN-
DE-MÉDOC /
BORDEAUX EN SERVICE
AU PRINTEMPS**

Malgré le retard de livraison des bus électriques par le constructeur VDL, Bordeaux Métropole a confirmé l'ouverture de la ligne Saint-Aubin-de-Médoc / Bordeaux Saint-Jean au printemps 2024. La collectivité a décidé de l'exploiter dès la fin des travaux avec des bus existants. Parallèlement, elle souhaite que VDL résolve au plus vite ses problèmes de production afin d'honorer sa commande de 36 bus pour un montant de 38,4 M€.

À l'occasion d'une rencontre organisée fin novembre, Bordeaux Métropole a demandé au constructeur néerlandais de livrer un véhicule de démonstration dans les plus brefs délais. Cela devrait être possible à la fin du premier semestre 2024. Dans l'intervalle, une délégation d'élus et techniciens se rendra dans les usines de production début 2024. Cette ligne de 21 kilomètres est un maillon essentiel du schéma des mobilités voté en septembre 2021.

**Gironde
VEOLIA ROULE
AU BIOCARBURANT**

Depuis fin novembre, en Gironde, les camions de collecte de Veolia Recyclage et Valorisation sont alimentés avec du biocarburant, un déchet organique recyclé. Au total, 91 véhicules de collecte des déchets résiduels et recyclables sont concernés. Le biocarburant permettrait de diminuer de 70 % les émissions de CO₂. Chaque année, Veolia collecte environ 25 000 tonnes de déchets auprès des habitants et des industriels du département. Depuis juin 2023, les camions de collecte ont ainsi parcouru 1 400 000 km en Gironde, grâce au biocarburant.

« Nous sommes convaincus que les biocarburants offrent une solution prometteuse pour répondre aux défis climatiques d'aujourd'hui et de demain », se réjouit Sophie Delage, directrice régionale de Veolia Recyclage & Valorisation des Déchets Région Sud-Ouest et présidente en Nouvelle-Aquitaine de la fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement (FNADE).

Sajou L'avantage franchisé

Avec 2 700 références sur trois niveaux, la nouvelle boutique de jouets Sajou vit son premier Noël dans le centre-ville de la préfecture. Une aventure de plus pour Damien Brindle et Armand Hiraux, déjà implantés en indépendants à Dax depuis 2020.

Par Julie DUCOURAU

Ces « grands enfants qui ont toujours adoré le monde du jouet » ont fini par craquer voilà trois ans, en ouvrant leur première boutique dédiée, en plein cœur de ville de Dax, où ils font désormais partie intégrante du paysage.

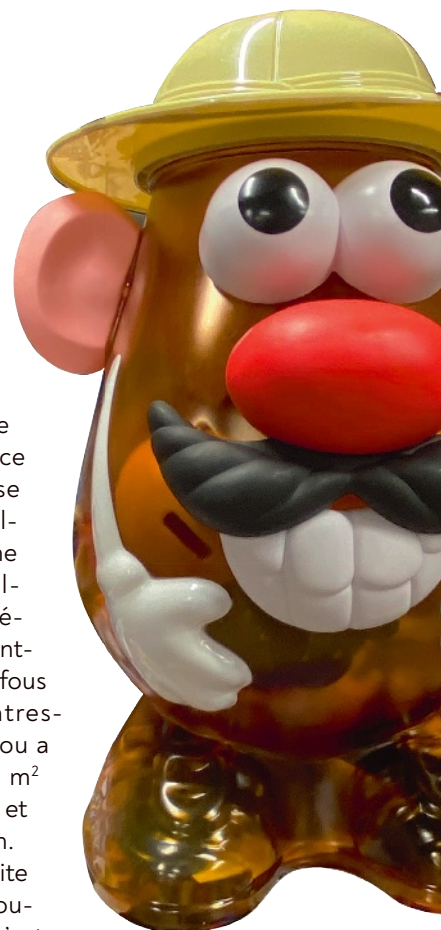
Damien Brindle a longtemps été expert-comptable spécialisé en fiscalité agricole en région parisienne, ce qui lui valut d'être débauché par un cabinet d'Aire-sur-l'Adour ; Armand Hiraux vient, lui, de la grande distribution.

CENTRALE D'ACHATS

Depuis l'ouverture de Ma boutique de jouets fin 2020 dans la cité thermale rue Saint-Pierre, le chiffre d'affaires a été en constante augmentation jusqu'à se stabiliser en 2023, du fait « de l'inflation et des travaux en centre-ville », pensent-ils. « Les prix n'ont pas augmenté dans le jouet – il y a même eu des baisses sur certains produits –, mais on est les victimes de l'augmentation des prix dans l'alimentaire qui fait que les gens achètent moins », selon Armand Hiraux qui, en attendant les dernières semaines de décembre, a trouvé que les achats de Noël avaient démarré « plutôt plus tard que l'an passé ».

Quoi qu'il en soit, à deux sur une seule boutique, les associés savaient bien dès le départ qu'il leur faudrait s'agrandir et se doubler. « Ça fait plusieurs années qu'on cherchait un local à Mont-de-Marsan, mais on ne trouvait pas, ce n'était sans doute pas le bon moment... » Jusqu'à ce qu'ils tombent, par hasard en se baladant, sur une affichette collée sur la vitrine de cette ancienne boutique de chaussettes, collants et mercerie de la rue André-Bergeron, en face du marché Saint-Roch. « On est peut-être un peu fous mais on est accroché aux centres-villes. » Depuis juin dernier, Sajou a donc ouvert ses portes sur 230 m² et trois niveaux de jeux, poupées et autres briquettes de construction.

La différence avec Dax, une petite boutique de 80 m² où ils sont toujours en totale indépendance, c'est





DAMIEN
BRINDLE ET
ARMAND
HIRAUX



24
31
33
40
Landes
47
64
65



Sajou distribue des jouets en France depuis plus de 30 ans

qu'ici, les associés ont choisi de s'adosser à Sajou, une enseigne spécialisée depuis plus de 30 ans dans la distribution de jouets en fournisseur de grandes surfaces et qui dispose aujourd'hui d'une cinquantaine de magasins en France. « On reste indépendants et on fait ce qu'on veut dans notre magasin, mais grâce à la marque de la franchise, on a accès à la centrale d'achats pour avoir des prix négociés et toutes les grandes marques », fait valoir Damien Brindle. Un accès aussi à la marque distributeur de Sajou, Wonder Kids, pour « des prix assez géniaux, selon eux, sur des jeux de société, voitures téléguidées, poupées ou des gammes de jeux en bois ».

PLUS DE STOCKS, DE MEILLEURS PRIX

Autre avantage, « ça nous permet désormais d'étoffer nos rayons à Dax aussi, en faisant venir Lego, Playmobil, Barbie ou des jeux de société comme Monopoly ou Puissance 4, qu'on ne pouvait pas avoir avant ».

Enfin, Sajou leur offre une force de frappe plus importante en termes de communication. Quand, à leurs débuts à Dax, les associés créaient leurs petits catalogues d'idées de jouets dans leur coin qui leur prenaient beaucoup de temps, ils réussissent désormais à distribuer 10 000 catalogues de la marque dans toute l'agglomération montoise, en plus de leur communication sur les réseaux sociaux. « Avant, notre catalogue pouvait nous poser des problèmes de stock, concluent-ils. Maintenant avec la centrale, on sait qu'on aura le jouet rapidement quoi qu'il arrive. » ■



VIRGINIE
BÉROT

© Patxi Beltraiz - Hens Lucgs

Dax RÉNOVATION AUX THERMES BÉROT

Au sein du groupe Cœur Thermal, l'établissement dacquois des Thermes Bérot, fondé en 1974 et dirigé par Virginie Bérot, a entrepris sa rénovation. Les objectifs sont d'intégrer une ambition environnementale en termes d'économie d'énergie, de proposer un procédé thermal de haut niveau, en modernisant les équipements de soins, avec, à terme, la création de trois nouveaux soins. Le conseil régional appuie ce projet de rénovation de l'entreprise familiale indépendante, avec une subvention de 140 000 euros dans le cadre de son Plan thermal 2023-2028, partie intégrante de la feuille de route santé qui doit permettre « d'enclencher un nouveau cycle d'innovation, renforcer l'écosystème et faire de la Nouvelle-Aquitaine une région leader du thermalisme en France ».



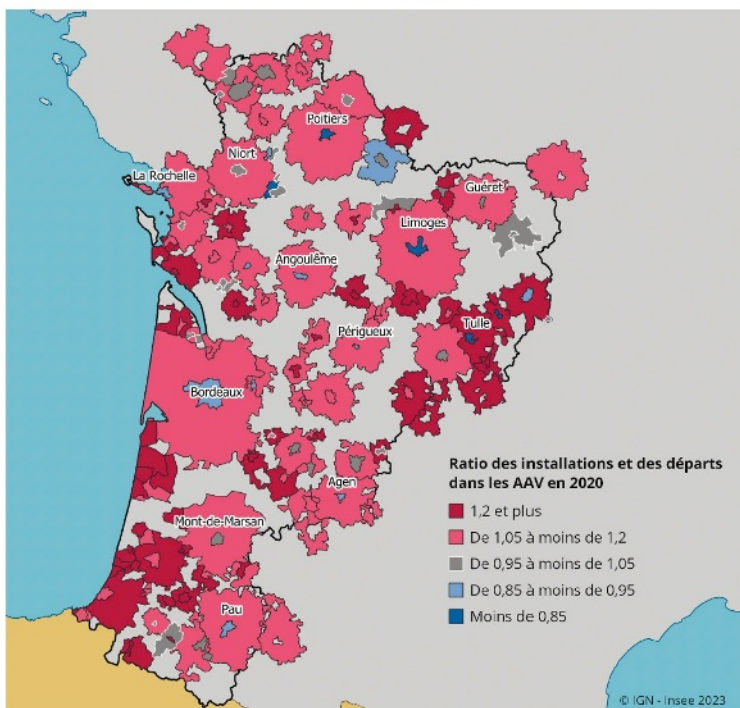
© D.R.

Carnet

M^e Mélanie CHANFREAU-DULINGE, sera à partir du 1^{er} janvier, la nouvelle bâtonnière du barreau de Mont-de-Marsan qui réunit 74 avocats. Éluë en juin dernier par ses pairs, elle succède pour deux ans à M^e Cathy Garbez.



Ratio des installations et des départs dans les pôles et les couronnes des aires d'attraction des villes de Nouvelle-Aquitaine



Lauréats, QUALITÉ TOURISME : PALMARÈS 2023

Douze nouveaux lauréats, dont sept plages landaises à Seignosse, Aureilhan, Gastes, Vieux-Boucau, Biscarrosse et Mimizan, deux écoles de surf (Moliets Surf School, Esta Surf School) et trois sites touristiques (2xAventures, Hossegor Lake Paddle, village vacances Cap Océan), ont décroché la marque Qualité tourisme 2023. Cette reconnaissance, créée par l'État, repose sur trois critères majeurs : la qualité des services offerts aux clients et usagers, la gestion des équipes ainsi que l'engagement en faveur du développement durable. À noter, le maintien de la marque pour quatre entreprises landaises (Desert Point, Lost Surf School, Soon Line, Capbreton Surfer).

Migrations résidentielles LES LANDES TOUJOURS ATTRACTIVES

En 2021, la Nouvelle-Aquitaine a été la deuxième région la plus attractive de France après la Bretagne en termes de migrations résidentielles. Selon le dernier baromètre de l'Insee, les Landes, la Charente-Maritime, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques se détachent au sein de la région. Ces mouvements de population participent au renforcement de l'attractivité des couronnes en périphérie des villes, et des communes hors de l'attraction des villes. Les aires de 50 000 à 200 000 habitants sont également des territoires attractifs, mais plus modérément. La grande majorité des pôles de ces aires ont un solde migratoire négatif. Seuls quelques pôles comme ceux des aires de Royan, Dax, Saintes, Rochefort et Bergerac résistent à cette tendance. L'aire de Royan est de loin la plus attractive sur la période, suivie dans une moindre mesure par celle de Dax.



Maison Guinguet

Le chocolat dans tous ses états !

6 ans après l'arrivée de Franck Latrille au sein de la chocolaterie Guinguet, à Duras, l'entreprise familiale a opéré sa mue, rénové son outil de production et augmenté son activité significativement. Il forme avec Sabine Di Palma et Patricia Messaussier un trio qui allie une histoire traditionnelle avec l'expertise industrielle.

De Jonathan BITEAU

L'activité dans la boutique de Maison Guinguet ne peut pas nous tromper : c'est bientôt Noël et le chocolat reste un produit phare pour les fêtes de fin d'année. Nous sommes reçus par Franck Latrille, président de Maison Guinguet (9 millions d'euros de CA en 2023, 72 salariés), dans une salle de réunion tapissée par des images de l'entreprise. Et le dirigeant commence par nous parler de l'histoire de la chocolaterie qui remonte à 1950 et avait commencé par le pruneau. Le chocolat n'est arrivé au sein de Maison Guinguet que dans un deuxième temps, en 1991, quand les petites filles du fondateur, Sabine et Patricia, ont intégré l'entreprise. En commençant par le pruneau enrobé de chocolat, elles n'imaginaient sans doute pas que, 30 ans plus tard, la célèbre prune d'ente serait au fil du temps remplacée par la fève de cacao. Aujourd'hui, Maison Guinguet est un établissement référence du chocolat en Lot-et-Garonne qui alimente plus d'un millier de clients professionnels

(essentiellement des épiceries fines). « L'histoire de Maison Guinguet est une belle réussite. La transition vers le chocolat s'est opérée car le pruneau est soumis aux aléas climatiques, en plus d'une plus faible valeur ajoutée », explique son président, Franck Latrille. Il a intégré l'entreprise en rachetant 80 % des parts en 2017 après un impressionnant parcours dans l'industrie pharmaceutique : « J'ai apporté mon expérience dans le management et les business plans. En revanche, il ne vaut mieux pas que je m'occupe des recettes ! », confie-t-il amusé. Sabine Di Palma et Patricia Messaussier, petites-filles du fondateur Pierre Guinguet, sont donc restées dans l'entreprise à des postes de directrices et elles sont plus orientées vers la production.

4 MILLIONS EN 4 ANS

À la lecture du CV de Franck Latrille, on pourrait se poser la question suivante : pourquoi un dirigeant de firmes pharmaceutiques qui a fait le tour de l'Europe viendrait-il investir à Duras, 1 200 habitants, en

FRANCK
LATRILLEPATRICIA
MESSAUSSIERSABINE
DI PALMA**MAISON GUINGUET EN DATES**

1950 : création de Maison Guinguet par Pierre Guinguet, courtier en pruneaux.

1972 : reprise par le fils, Jean Guinguet. Activité de séchage, calibrage et transformation du pruneau.

1991 : arrivée de Sabine et Patricia, filles de Jean, au sein de Maison Guinguet. Ouverture sur la filière chocolat avec un 1^{er} produit : le pruneau enrobé de chocolat.

2017 : rachat de 80 % des parts de Maison Guinguet par Franck Latrille, qui en devient président. La famille Guinguet conserve les 20 % restants, Sabine et Patricia demeurent directrices. Activité à 50 % autour du pruneau et 50 % autour du chocolat. 6 millions d'euros de chiffre d'affaires.

2018-2022 : diminution de l'activité pruneaux (de 900 à 25 tonnes par an), développement de la filière chocolat, investissements de 4 millions d'euros.

Lot-et-Garonne ? « Je suis de Bordeaux et ma femme de Pau. Nous avons 4 enfants qui vivent à l'étranger et nous avons voulu retourner vers notre Sud-Ouest bien aimé », explique le chef d'entreprise. Et quand on évoque l'hypothèse d'une retraite bien méritée à 66 ans, il répond avec humour : « Je ne sais pas jouer au golf, je ne pêche pas et je bricole très mal ! Et puis, l'exemple de Maison Guinguet est passionnant ! ». Du coup, l'entreprise jouit aujourd'hui de locaux flambant neufs et agrandis, après 4 millions d'euros investis sur la période 2018-2022. Pourtant, Maison Guinguet est déjà à l'étroit et aurait besoin d'un nouvel espace de stockage. Mais la flambée du cours des matières premières a retardé la construction d'un nouveau bâtiment.

PRODUITS LOCAUX ET CACAO

Quand on pense au chocolat, il faut inévitablement parler importation. Le cacao provient essentiellement d'Amérique centrale et un peu d'Afrique. Quant aux fruits utilisés, ils proviennent majoritairement de France, beaucoup du Sud-Ouest. La noisette qui sert notamment à la Muscatine (praliné enrobé de sucre glace, une création phare) provient de champs qui jouxtent les établissements Guinguet. À l'image du trio formé par Franck, Sabine et Patricia, Maison Guinguet a su garder un équilibre entre l'identité d'une entreprise familiale et son développement économique. ■

**FRANCK LATRILLE
CV EXPRESS**

À 66 ans, Franck Latrille a une solide expérience dans l'industrie pharmaceutique. Biologiste de formation (diplômé de Bordeaux I), il a d'abord fondé l'entreprise Sorebio en 1987 à Martillac. En 1994, Sorebio est acheté par Serono International (firme multinationale italo-suisse). Il en devient vice-président en charge de la Recherche et du Développement jusqu'en 2007. Cette année-là, Serono est vendu à l'américain Merck et il devient PDG adjoint du groupe. Ensuite, il s'installe à Londres et dirige la firme européenne NextPharma de 2010 à 2014. En 2016, il crée Fabрила, société d'investissement dans l'agroalimentaire. Et en 2017, il acquiert 80 % des parts de Maison Guinguet et en devient président.

Transmission familiale au volant



© Julien Miville - La Vie Économique

CHRISTOPHE ROSSON
directeur des Transports Rosson

Directeur des Transports Rosson depuis juillet 2022, Christophe Rosson a pris le relais de ses aïeux dans l'entreprise familiale installée à Pont-du-Casse, en périphérie d'Agen. Dans un contexte économique national compliqué pour les transporteurs, l'esprit de famille de la PME reste un atout solide.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Comme il aime à le dire, Christophe Rosson a grandi au milieu des camions ! C'est donc tout naturellement qu'il a suivi les traces de son grand-père puis de ses deux oncles pour assurer la destinée de l'entreprise familiale qui fête en 2023 ses 70 ans d'existence. Entré dans l'entreprise en 2003, Christophe Rosson a démarré en bas de l'échelle pour « apprendre le métier » avant d'épauler ses oncles en tant que responsable d'exploitation puis de finir directeur en juillet 2022 : « Nous poursuivons avec la même équipe, les mêmes clients et donc la

même philosophie, j'y suis très attaché. Nous avons toutefois enregistré l'arrivée de deux nouveaux clients importants, qui partagent les mêmes valeurs familiales que nous ». Une croissance du portefeuille client bienvenue dans un marché national frappé de plein fouet par l'inflation. C'est ainsi qu'après une année 2022 historique, avec un chiffre d'affaires de 7,80 M€, les Transports Rosson doivent affronter, comme l'ensemble de la profession, une année 2023 difficile : « Nous avons surfé sur la dynamique de l'après Covid, mais l'inflation a eu un gros impact chez tous les transporteurs. Dans ce contexte, notre activité de logistique avec ses 15 000 m²

d'espace est un vrai plus », souligne le directeur des Transports Rosson qui compte une centaine de cartes grises et 60 salariés, dont 50 chauffeurs.

GROUPEMENT ASTRE

Parmi les derniers transporteurs à conserver cet esprit de famille, les Transports Rosson comptent des clients dans tout l'Hexagone et acheminent tout type de palettes, à l'exception du frais, en France, mais également en Europe, via le groupement de transporteurs indépendants Astre et sa plateforme logistique en Île-de-France : « Astre regroupe 250 transporteurs, nous étions parmi les 20 premiers à l'intégrer au milieu des années quatre-vingt-dix. Cela nous permet ainsi de livrer de 1 à 5 palettes vers toute l'Europe », souligne Christophe Rosson. Accompagné par sa femme, qui a remplacé sa tante au poste d'assistante de direction, de sa sœur au bureau d'exploitation et désormais de son fils Lohann, âgé de 18 ans, Christophe Rosson prépare la future transmission à la 4^e génération des Rosson. Le dirigeant envisage d'agrandir son espace de stockage afin de développer son activité. ■

2EI La nouvelle vie du plastique recyclé



L'activité de collecte a d'abord été déployée sur la Nouvelle-Aquitaine puis l'Occitanie et depuis septembre sur la région Rhône-Alpes.

Sébastien Baldi et Luc Petitjean ont fondé, à Tonneins, il y a 10 ans, Éco Environnement Industrie (2EI). Depuis l'origine prestataire dans le recyclage des déchets plastiques souples, ils proposent à présent un nouveau produit : le seau à glace Origami à base de plastique recyclé. Et leur gamme devrait s'agrandir.

De Jonathan BITEAU

Déjà à l'étroit dans leur bureau de la pépinière Eurêka de Tonneins, Sébastien Baldi et Luc Petitjean nous proposent d'aller dans une salle de réunion voisine. Il est vrai que les cartons entassés jusqu'au plafond témoignent d'une activité qui bat son plein. 2EI c'est d'abord l'histoire d'une rencontre : Sébastien Baldi est le fondateur du bureau d'études Agetec lorsqu'il rencontre en 2007 Luc Petitjean, ancien directeur commercial chez Bigard, nouvellement installé comme distributeur de matériel de traitement des déchets. Au-delà des affinités, c'est la complémentarité

entre le technicien innovateur et l'expert en matériel de traitement de déchets qui unit les 2 compères.

LA COLLECTE DU PLASTIQUE

Ils fondent la société Éco Environnement Industrie en 2013 et commencent à développer et commercialiser un petit appareil

pour gérer les cartons à plat selon un concept breveté : le Racapla. Rapidement, le duo s'intéresse au plastique, enjeu majeur du recyclage et de l'industrie de demain : « Seulement 25 % du plastique jeté en France est recyclé, 43 % sont incinérés et 32 % sont enfouis », explique Sébastien. Ils s'attaquent donc à collecter les plastiques souples produits par les petites PME qui ne triaient pas leurs faibles quantités de plastique. L'ensemble de ce cycle est réalisé en France et optimisé pour un coût carbone le plus bas possible. Ainsi, le plastique est conditionné en balles sur palettes, une méthode 20 fois moins impactante en carbone que les transports en bennes à déchets.

L'INNOVATION « ORIGAMI »

Avec environ 1 000 tonnes de plastiques traitées par an, Luc Petitjean n'hésite pas à se définir comme un « artisan » du recyclage du plastique. Cependant, 2EI ne va pas s'arrêter là et c'est en récupérant des plastiques chez les vignerons notamment qu'ils songent à le valoriser. Après réflexion, l'idée leur vient de réaliser des seaux à glace à partir des granules de plastique recyclé. La méthode est testée sur un moule existant et validée, le design étudié, le marketing préparé et le moule fabriqué en France pour la somme de 80 000 €. Un investissement qui doit se rentabiliser sur le long terme et qui permet, grâce à une traçabilité inspirée de l'agroalimentaire, à chaque client de savoir d'où vient le plastique recyclé de chaque seau Origami.

À peine Luc et Sébastien ont-ils reçu leur certification Afnor ISO 9001 pour l'organisation et la traçabilité des flux de déchets plastiques qu'ils réfléchissent déjà, en partenariat avec la formation plasturgie de Marmande, à de nouvelles applications pour le plastique qu'ils collectent : sous-verre, casier à bouteilles, etc. ■



Lot-et-Garonne 4 LAURÉATS À LA RECONQUÊTE DU COMMERCE RURAL

Parmi les 43 nouveaux lauréats sélectionnés dans le cadre du programme de reconquête du commerce rural, 4 sont lot-et-garonnais. Pour rappel, ce programme apporte un soutien à l'installation en ruralité de commerces sédentaires multiservices ainsi que de commerces itinérants permettant de desservir plusieurs communes rurales, avec des aides à l'investissement pouvant aller jusqu'à 80 000 € pour des projets sédentaires et 25 000 € pour des projets non sédentaires. Ainsi, la commune de Villeneuve-de-Duras a obtenu 6 500 € de subventions pour l'achat d'un véhicule pour son projet de boulangerie itinérante, Coulx a obtenu 25 000 € de subventions pour l'achat d'un local dans le cadre de son projet d'épicerie-café participatif et associatif, Poudenas a bénéficié de 25 000 € de subventions pour l'aménagement d'un local afin d'y installer un commerce multiservice et la commune de Saumont s'est vue attribuer 50 000 € de subventions pour l'achat d'un local pour son projet de bar associatif.



Lot-et-Garonne LE DATA CENTER COAXIS ATTAQUÉ

L'entreprise spécialisée dans l'hébergement des infrastructures informatiques, basée à Faugueroles, a fait part d'une attaque de ses serveurs cette semaine. Loin d'être anodin, cet acte malveillant touche toutes les entreprises et institutions hébergées par Coaxis. On peut notamment citer le syndicat de gestion des déchets, Valorizon, et de nombreux experts-comptables du département et de la région. C'est pourquoi le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables a pris attache avec la Direction régionale des finances publiques et avec l'Urssaf afin que les cabinets touchés ne soient pas pénalisés en cas de retard dans certaines procédures administratives. Il est important que cette information circule au sein de la profession en cette fin d'année.





Lot-et-Garonne LES 30 ANS DU CONCOURS NATIONAL AGROPOLE

Le Concours national Agropole, créé par Jean François-Poncet, aura 30 ans en 2024. Cet anniversaire vient consacrer trois décennies d'initiatives entrepreneuriales, d'innovations et de projets agroalimentaires. Pour cette occasion, une soirée de gala sera organisée le lundi 5 février, à partir de 18 h 30, au palais Brongniart, place de la Bourse à Paris. De nombreux lauréats des éditions précédentes du célèbre concours, organisé par le technopôle lot-et-garonnais, seront présents ainsi que de nombreux élus départementaux et régionaux. Il se murmure même que des figures particulièrement médiatiques de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution viendront parrainer cet événement.



Les locaux de l'Agropole, à Estillac.



© Julien Mivelle - La Vie Économique

© D.R.

Lot-et-Garonne SIGNATURE DU CONTRAT « DESTINATION SUD-OUEST »

La Destination Sud-Ouest (Gers, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne) se structure pour promouvoir ses atouts en matière de slow tourisme à l'international. Mercredi 13 décembre, un contrat de territoire a été signé entre Atout France, le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers, l'Agence de Développement et de Réservation Touristique de Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne Tourisme afin d'accroître le rayonnement à l'international de cette destination au cœur du Sud-Ouest, berceau du slow tourisme. Une belle collaboration et un travail collectif qui s'inscrit dans la dynamique portée par la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie. Dans un contexte de forte concurrence et d'évolution des attentes des clientèles touristiques, les deux régions ont ainsi choisi depuis 2022 de mutualiser leurs moyens autour de destinations touristiques à forte notoriété afin de renforcer leur présence à l'international.



Signature du contrat par les élus néo-aquitains et occitans

© D.R.

Christophe Congues,
président d'Euralis, et
Philippe Saux,
directeur général

Euralis

toujours solide

Le groupe béarnais Euralis clôt son exercice 2022-2023 sur « une performance économique satisfaisante », avec un bénéfice avant impôts en hausse de 9 M€ dans un contexte pourtant très instable.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

L'an dernier, déjà, Euralis témoignait d'une santé de fer avec un chiffre d'affaires record de 1,64 milliard d'euros. Si un an plus tard, celui-ci connaît une baisse de 3,6 % sur l'exercice 2022-2023, les voix de Christophe Congues, le président de la coopérative agricole, et de Philippe Saux, son directeur général, étaient unanimes à l'heure de présenter le bilan financier. Selon les deux hommes, Euralis demeure en effet dans une dynamique de progression économique. Malgré la sécheresse, l'inflation, deux épisodes d'influenza aviaire et le conflit en Ukraine, autant de facteurs ayant impacté le chiffre d'affaires de l'entité, l'EBITDA d'Euralis a progressé et atteint les 91 millions d'euros.

VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un résultat qui témoigne d'une « performance économique satisfaisante », selon Philippe Saux, et qui amène Euralis à poursuivre « le déploiement de ses stratégies avec une ambition : renforcer une agriculture responsable et proposer une alimentation saine et durable ». Ainsi, le développement des filières continue avec une croissance des productions végétales contractuelles (légumes, semences, maïs spéciaux, kiwis). En parallèle, le virage vers les énergies renouvelables se confirme

avec plus de 100 contrats signés par Eurasolis, la filière photovoltaïque d'Euralis, quand la filière méthanisation se structure.

LIDEA PORTÉ PAR UNE GÉNÉTIQUE PERFORMANTE

De son côté, Lidea, qui regroupe les activités semences d'Euralis, a confirmé ses résultats et maintenu ses positions sur le marché français en maïs grain, aidé par les bons résultats de la génétique précoce particulièrement adaptée au changement climatique. Lidea poursuit également son développement sur les différents marchés d'Europe de l'Est : 10 % de son chiffre d'affaires ont été investis dans la R&D sur ses 19 stations de recherche en Europe.

EURALIS GASTRONOMIE SE MAINTIENT

Euralis Gastronomie progresse également avec des bénéfices en hausse, malgré un recul de son chiffre d'affaires de 10 % causé par le manque de canards disponibles. Malgré ce contexte, la marque Maison Montfort confirme sa position de n° 2 en GSM et la marque Rougié poursuit sa diversification avec notamment la commercialisation de noix de Saint-Jacques en surgélation. Quant à l'activité traiteur, elle reste positive mais en recul, s'appuyant sur les marques de salaisons Teyssier et Perpezac-le-Noir qui restent des références pour les professionnels. ■

CHIFFRES CLÉS 2022-2023

1,58 milliard d'euros de CA (**39 %** pôle agricole, **27 %** Lidea, **27 %** activités alimentaires, **7 %** participations et développement)

491 millions d'euros de CA à l'international

91 millions d'euros d'EBITDA

42 millions d'euros d'investissements R&D



L'agglo se chauffe plus « vert »

Le réseau de chaleur urbain de l'agglomération paloise, qui fonctionne aux énergies renouvelables, vient d'être inauguré. Pour la collectivité, ce projet d'ampleur, d'un coût de 62 millions d'euros, est une vitrine de la transition énergétique du territoire.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Ce vendredi 8 décembre, l'inauguration du réseau de chaleur urbain (RCU) valait bien une coupure de ruban conduite par François Bayrou, président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) qui porte ce projet, quand bien même sa mise service a eu lieu il y a deux ans. Pour cause, aujourd'hui les chiffres vont au-delà de l'objectif initial qui était de raccorder 169 points de livraison de l'énergie aux abonnés : actuellement, on compte 208 sous-stations sur l'agglomération. Bâtiments communaux, caserne Bernadotte, université ou encore hôpitaux, sans oublier les logements sociaux du bailleur Pau Béarn Habitat, sont ainsi désormais chauffés grâce à ce réseau alimenté en majorité aux énergies renouvelables et de récupération.

24 100 TONNES DE CO₂ ÉVITÉES

Manifestement, le RCU qui livre à ce jour la consommation de 11 300 équivalents logements, est un succès conclu après trois ans de travaux, nécessaires notamment pour l'enfouissement des 44 kilomètres de canalisations permettant d'acheminer la chaleur produite par trois points de production. La première source de chaleur

est ainsi issue du traitement des ordures ménagères de l'usine de valorisation énergétique de Lescar, pour 50 % du mix énergétique ; la deuxième provient de la centrale biomasse de Lons, pour 25 %. Quant à la centrale gaz de l'université, elle permet d'assurer l'appoint et le secours du réseau, couvrant uniquement 25 % des besoins de chaleur restants. Grâce à cette forte proportion d'énergies vertes utilisées pour faire fonctionner le RCU, l'émission de 24 100 tonnes de CO₂ est évitée chaque année.

DES PRIX STABLES

Pour Olivier Subra, directeur général de Pau Béarn Habitat, il s'agit là « d'un système d'avenir », qui, outre son objectif de décarbonation, a un autre atout : « On ne sait pas à quel niveau se situera le coût de l'énergie dans quelques années : avec un réseau de chaleur, on sait que c'est maîtrisé, on ne dépend plus des prix du gaz ». Vert et économe, le RCU cocherait donc toutes les cases et devrait à ce titre essaimer. La collectivité, qui a augmenté de 30 % la production d'énergies renouvelables sur son territoire grâce au RCU, ne s'interdit pas de développer d'autres réseaux de chaleur sur l'agglomération. Une perspective qui s'inscrit dans sa politique énergie climat, dont la finalité est d'atteindre la neutralité carbone dès 2040. ■

Béarn PHILIPPE ARRAOU, OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Dans les Pyrénées-Atlantiques, deux personnalités ont été promues au rang d'officier de l'ordre national du Mérite : le béarnais Philippe Arraou figure dans la dernière promotion civile publiée en novembre au *Journal officiel*, aux côtés d'Amélie Mauresmo qui réside à Anglet. Philippe Arraou, expert-comptable, commissaire aux comptes et consultant en transformation d'entreprise, spécialiste de RSE, a présidé l'Ordre des experts-comptables de 2015 à 2017 et le cabinet BDO France de 2018 à 2021. Il a également siégé au board de la Fédération mondiale de la comptabilité IFAC de 2016 à 2019. Cinq autres personnes ont été décorées du titre de chevalier de l'ordre national du Mérite dans le département : Alain Sanz, Olivier Donard, Gilles Asenjo, Nathalie Motsch et Geneviève Bergé.



© Philippe Arraou



© D.I.R.

Pau LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL RÉCOMPENSÉ

Le 27 novembre, le Pôle d'échanges multimodal a reçu le Prix national Art Urbain 2023 avec la mention respect de l'environnement. Six opérations lauréates ont été sélectionnées par le conseil d'administration de ce prix, organisé par l'association L'Art Urbain dans les Territoires, qui avait cette année pour thème « Transition écologique, nouveaux usagers : les Territoires dans leur diversité sont porteurs de solutions ». Le site palois, inauguré il y a deux mois, s'est distingué grâce à sa forte végétalisation, l'extension du parvis de la gare, la gestion d'une partie des eaux pluviales dans les espaces verts, la mise en place d'une intermodalité et d'une desserte en transports en commun, les aménagements urbains, le choix des teintes claires pour les revêtements et les mobiliers urbains, le transport « zéro émission » et enfin le recyclage de matériaux et adaptation de l'existant.



Bassin de Lacq **PREMIÈRE PIERRE CHEZ TORAY**

Le 6 décembre dernier, la première pierre du futur bâtiment de 16 000 m² qui abritera une 6^e ligne de production de fibres de carbone a été posée chez le chimiste japonais Toray, à Abidos. Jean-Marc Guilhempey, PDG Europe de Toray-CFE, ainsi que les dirigeants Minoru Yoshinaga et Hiroshi Enomoto, avaient fait le déplacement pour ce moment aussi symbolique que lourd de sens. Cette nouvelle ligne permettra en effet à l'industriel de produire 6 000 tonnes de fibres de carbone par an (contre 5 200 tonnes aujourd'hui) destinées à alimenter les filières énergie et industrielle en Europe. Cet important projet de développement de l'ordre de 128 M€, dont 30 M€ dans l'immobilier, devrait générer la création de 30 à 50 emplois. La mise en service de la ligne est prévue pour octobre 2025.



Pau - Lons **TOTALENERGIES AU SOUTIEN DU RUGBY FÉMININ**

Ce lundi 11 décembre, le Lons Section Paloise Rugby Féminin a signé un partenariat avec TotalEnergies, partenaire majeur de la Section Paloise Béarn Pyrénées. « Après 30 ans d'histoire commune et une relation forte et fidèle avec la Section Paloise, c'est au féminin que ce partenariat va s'écrire », se sont enthousiasmés les représentants du club. « TotalEnergies va accompagner le club dans son développement de la pratique féminine et bâtira les futurs succès sur des valeurs communes que sont le respect de l'autre, l'esprit d'équipe, le goût de la performance et du défi. » Pour Jean-Paul Riquet, directeur régional de TotalEnergies présent à cette occasion, ce partenariat représente une « nouvelle étape dans le développement du rugby féminin ».

Biarritz Le Palais en BtOB

Entièrement renové après d'importants travaux et désormais exploité par l'enseigne Hyatt, l'Hôtel du Palais souhaite s'ouvrir davantage au tourisme d'affaires.

Par Vincent BIARD

Terminée au printemps 2022, la rénovation de l'Hôtel du Palais a nécessité un investissement de 80 millions d'euros et cinq ans de travaux. La ville de Biarritz propriétaire des murs et également actionnaire majoritaire de la société d'économie mixte possédant le fonds ainsi que le groupe américain Hyatt, gestionnaire de l'établissement, comptent maintenant rentabiliser leur investissement. Offrant 86 chambres, 56 suites et un restaurant étoilé, l'Hôtel du Palais est le seul palace de la Côte atlantique. En 2022, l'établissement a réalisé un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros.

MARCHÉ DU MICE

Depuis que l'exploitation commerciale de l'établissement a été déléguée à Hyatt en 2018 et que l'hôtel est pleinement opérationnel après les travaux et les périodes de Covid, l'un des axes de dévelop-

pement commercial est le marché du MICE (Meetings, Incentives, Conferences, Events). Ce tourisme d'affaires représente déjà 20 % de l'activité de l'Hôtel du Palais qui accueille des conférences de presse, des séminaires d'entreprises avec ou sans hébergement, des journées d'études, des lancements de produit, des petits-déjeuners business.

LA DOUCEUR D'OCTOBRE

Selon Gaëlle Beau, directrice des ventes et du marketing de l'Hôtel du Palais, les mois de juin et septembre sont les périodes où la clientèle d'affaires cohabite le plus avec la clientèle de loisir et octobre devient un mois particulièrement apprécié des entreprises. Du fait de l'étalement des vacances de Pâques en avril et de la multiplication des longs week-ends de mai, l'arrière-saison sur la Côte basque est devenue une période idéale pour les nombreux

séminaires accueillis par la ville de Biarritz.

PALACE À DÉMYSTIFIER

L'un des défis de l'équipe de 7 personnes chargée de développer le tourisme d'affaires au sein de l'Hôtel du Palais est d'en faire connaître les services proposés et peut-être aussi de démythifier ce prestigieux palace. Ce sont plutôt des maisons de luxe, des banques et des marques automobiles qui choisissent le faste de ce site pour leurs événements professionnels. En plus du salon impérial (223 m²) et de son jardin d'hiver (110 m²) permettant d'accueillir jusqu'à 300 personnes, l'Hôtel du Palais dispose de cinq salles supplémentaires totalisant 275 m². Entièrement privatisable et offrant plusieurs offres de restauration, le Palais entend s'ouvrir à de nouvelles clientèles business to business. ■



Bistro connecté

Avec son système breveté de distribution de bière conçu au technopôle Izarbel de Bidart, Yoann Ruaud propose de maximiser les débits de boissons des grands événements sportifs ou culturels et de réduire les files d'attente des consommateurs.

Par Vincent BIARD

Yoann Ruaud s'est inspiré de son expérience professionnelle dans des événements grand public rassemblant des milliers de participants pour imaginer un nouveau concept de distribution de boissons. Deux années de recherche et développement et 55 000 euros d'investissement lui ont été nécessaires pour concevoir une tireuse à bière nouvelle génération. Baptisée JAVATIC, cette solution fait même l'objet d'un dépôt de brevet à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Ce distributeur permet le remplissage rapide et automatique de douze gobelets de 25 cl à 50 cl sans débordement de mousse lorsque la boisson distribuée est de la bière.

UN SYSTÈME AVEC MACHINE, CONTAINER ET COMPTOIR

C'est lors du dernier salon Heavent, rendez-vous des professionnels de l'événementiel organisé

mi-novembre 2023 à Paris, que la solution JAVATIC a été lancée officiellement. Si Yoann Ruaud a choisi de s'adresser aux organisateurs d'événements sportifs et de spectacles culturels plutôt qu'aux cafetiers et aux restaurateurs, c'est parce que sa machine s'intègre dans un dispositif beaucoup plus large qu'une simple tireuse à bière sur un comptoir. JAVATIC est un système complet incluant la machine dans un container entouré d'un comptoir et une application de paiement sans contact via smartphone. L'objectif étant de diminuer le temps d'attente des consommateurs par trois et d'augmenter les volumes de vente de 30 % par rapport à l'organisation traditionnelle de commandes au bar.

RÉDUIRE LES FILES D'ATTENTE

« Lors d'un festival, concert ou match, le temps moyen passé dans une file d'attente pour aller chercher une boisson est de 20 à 25 minutes », atteste Yoann Ruaud. C'est souvent décourageant pour les consommateurs et c'est un manque à gagner pour les organisateurs qui récoltent une partie de leur recette par la vente de boissons. Yoann Ruaud leur proposera bientôt la location journalière (de 3 750 à 5 000 euros) de son système hors boisson et hors personnel. Le travail des serveurs ne consistera plus qu'à récupérer les boissons et à les porter aux clients. Déjà des stades et clubs de football et rugby sont intéressés par cette solution innovante selon Yoann Ruaud dont le projet vient de bénéficier d'une subvention de 30 000 euros de Bpifrance. ■



YOANN
RUAUD
créateur de
JAVATIC



© D. R.

Biarritz UNE AGENCE LYNX RH DEPUIS SEPTEMBRE

Carole Vernay et Sara Baechler ont ouvert un cabinet de recrutement spécialisé dans les secteurs de l'informatique, de l'ingénierie, des fonctions support et des services professionnels pour les profils à partir de Bac +2. Installé au centre d'affaires Le Robinson (2 rue de Pelletier à Biarritz), ce cabinet à l'enseigne Lynx RH complète les deux autres cabinets de recrutement créés par les deux associées : Aquila RH à Capbreton et à Biarritz. Ces deux entités recherchent des profils du CAP au BTS sur les secteurs de la logistique, du transport, de l'industrie, du BTP et des travaux paysagers. Les trois cabinets font partie du réseau de franchise Mistertemp' group fort de 200 implantations en France sous les enseignes Aquila RH, Lynx RH et Vitalis Médical.

Mouguerre

19 MILLIONS D'EUROS POUR LE TERMINAL MULTIMODAL

La Commission européenne autorise une subvention d'État française d'un montant de 19 millions d'euros pour soutenir la création d'un terminal multimodal de marchandises à Mouguerre, commune voisine de Bayonne.

Ce terminal sera équipé d'une technologie de transbordement dite horizontale car applicable aux semi-remorques non préhensibles que les terminaux traditionnels ne peuvent pas accueillir. L'objectif est le développement du fret ferroviaire par la réalisation de plusieurs terminaux multimodaux en France. Celui de Mouguerre accueillera notamment les trains de Brittany Ferries (avec des wagons Lohr en photo) qui investit actuellement dans une autoroute ferroviaire entre le port de Cherbourg-en-Cotentin et le centre européen de fret de Mouguerre. Cette autoroute ferroviaire devrait être opérationnelle à partir de septembre 2024. À noter que les travaux d'extensions du terminal de Mouguerre sont critiqués par un collectif d'associations de défense de l'environnement qui dénonce l'imperméabilisation de zones humides.



©Lohr



Bayonne

LE RETOUR DE LA PALOMBE BLEUE

À partir du 22 décembre 2023, la liaison de nuit par train entre Bayonne et Paris sera relancée. Chaque nuit le trajet « Intercités ligne de nuit » nommé « Le Pyrénéen » reliera dans les deux sens Paris-Austerlitz à six gares du Sud-Ouest : Dax, Bayonne, Orthez, Pau, Lourdes et Tarbes. Le trajet nocturne entre Bayonne et Paris durera entre 9 heures et 10 heures dans un wagon couchette ou en place assise. Cette ligne surnommée « La Palombe bleue » avait été supprimée en 2017 mais avait été relancée, en été seulement, depuis 2022.



Saint-Jean-Pied-de-Port

UNE AIDE AU LOYER POUR LES NOUVEAUX COMMERCES

La commune de Saint-Jean-Pied-de-Port proposera une aide au loyer de 200 euros par mois à chaque commerçant souhaitant s'installer dans le bourg. Votée en conseil municipal, cette opération d'aide à l'activité commerciale prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2024 et un budget d'un montant global de 48 000 euros sera distribué sur deux ans. L'objectif est de maintenir des activités tout au long de l'année en diminuant le nombre de commerces saisonniers. Saint-Jean-Pied-de-Port compte 1 500 habitants et attire environ 900 000 visiteurs par an. Pour bénéficier de cette aide au loyer, les commerçants, artisans et artisans d'art devront s'engager à rester ouverts pendant au moins 10 mois et 4 jours par semaine minimum. Jusqu'à 5 projets en 2024 et 5 autres en 2025 seront accompagnés pendant 24 mois dans cette opération d'aide au loyer.

60 entreprises s'engagent

Animé depuis 2022 par la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées, le club départemental affiche désormais un véritable dynamisme grâce aux nombreuses entreprises qui l'ont rejoint.

Par Hermance HITTE

Sortir des schémas classiques du recrutement pour anticiper les compétences nécessaires au développement de son entreprise est le pari qu'ont fait les acteurs du club Les Entreprises s'engagent. Déployé par l'État en 2018 au niveau national, le dispositif est animé par la CCI depuis octobre 2022, une évidence pour Grégory Ferra, à la tête de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations : « La chambre consulaire était la plus à même de fédérer les entreprises et de faire vivre ce club en les mobilisant ». Les résultats sont là : avec désormais 60 entreprises prêtes à s'investir pour se rapprocher des publics les plus éloignés de l'emploi, le club départemental a trouvé un socle solide, renforcé par la présence de la Fédération du bâtiment, de l'UIMM, du Medef et de la CPME ainsi que celle des partenaires institutionnels.

DES ENGAGEMENTS SUR DES THÈMES VARIÉS

Les jeunes, le handicap, la sobriété énergétique, le sport ou encore les quartiers prioritaires ne sont que quelques-uns des nombreux domaines dans lesquels ces entreprises ont décidé de s'investir : « L'engagement peut se traduire par des immersions professionnelles, l'accueil de stagiaires ou encore l'alternance », souligne Aurélie Malandain, conseillère RH-Emploi-Formation à la CCI de Tarbes. Du mentorat au recrutement des jeunes sportifs des clubs locaux, les forces vives de l'économie des Hautes-Pyrénées ont ouvert leurs portes mais aussi leur cœur, à l'image de Stéphanie Lacoste. La directrice des agences CRIT de Tarbes et de Lourdes a choisi de s'impliquer pour faire évoluer le regard sur le handicap : « Depuis des années Crit promeut la diversité et l'égalité des chances mais, pour des raisons personnelles, ce sujet m'anime également. Il ne faut pas oublier ce public de demandeurs d'emploi et, pour cela, il faut mettre des actions en place, créer des rencontres et des prises de conscience. Adapter les postes aux compétences et freins de chacun, et non l'inverse, c'est primordial ».

DONNER LEUR CHANCE AUX CV ATYPIQUES

Sur fond de baisse du chômage et de besoin accru en main-d'œuvre, le contexte économique actuel dessine un écho particulier au club et Caroll Betbeder en est un exemple concret. Codirigeante du groupe de BTP Terre Holding, elle est fréquemment confrontée à ce besoin d'embauche : « Nous avons de nombreuses sociétés et un effectif total de plus de 300 personnes, nous ne sommes donc pas exempts des problèmes de recrutement. J'ai voulu adhérer au club car je pense qu'on a tous à gagner à échanger des actions positives ». C'est en partant de l'humain et non des qualifications que la dirigeante a choisi de trouver des solutions perti-

nentes, n'hésitant pas à établir des projets à partir des CV les plus intéressants et en misant sur les personnes éloignées de son secteur d'activité : « Ceux qui sont en reconversion ont une motivation sans faille. Sur le long terme, ce sont des profils qui se pérennisent, bien sûr il faut un accompagnement et des formations mais on a pris le parti de recevoir pas mal de candidats qui voulaient recommencer une nouvelle vie et aujourd'hui on a 90 % de réussite sur ces actions-là ».

“ On cherche à ancrer les jeunes sur notre territoire ”

LES JEUNES, UN PUBLIC CIBLE

Des bénéfices partagés que l'on retrouve dans chaque thématique et le public des jeunes est évidemment au centre des intérêts. Entreprise de Lannemazan historiquement spécialisée dans la maintenance des remontées mécaniques, Mécamont Hydro a développé son champ d'action au fil des ans et Pierre Zerbini, son président, a souhaité s'investir dans cinq thèmes dont celui des salariés de demain : « On cherche à ancrer les jeunes sur notre territoire, c'est d'ailleurs notre devise, et à les faire évoluer. C'est tout naturellement qu'on

s'est inscrit au club ». Ouvrir l'entreprise aux collègues et aux lycées professionnels ou accueillir 25 stagiaires est devenu la norme pour cette société qui y voit un investissement précieux : « Nos salariés ont 35 ans de moyenne d'âge, on ne trouve pas de jeunes qui font des formations adaptées à nos métiers. C'est la raison pour laquelle notre premier moyen de recrutement c'est l'apprentissage, sur l'année en cours on en a 11 ».

RÉPONDRE AUX BESOINS EN RECRUTEMENT

En parallèle aux actions individuelles, des manifestations collectives comme « Un job pour un job » ou Duo Day ont rythmé l'année du club. Établies avec différents partenaires et structures liées au public ciblé, elles vont se poursuivre en 2024 avec le Rallye de l'immersion professionnelle, une pièce de théâtre interactive *Un employé nommé désir* ou encore de nombreux jobs dating inversés. Une présence sur le terrain qui devrait se renforcer dans les prochains mois comme l'explique Gregory Ferra : « Avec la réforme France Travail, on attend que le club soit inscrit dans le futur réseau de Pôle emploi. Il y aura toute sa place notamment par les objectifs convergents, à savoir ramener vers l'emploi les personnes qui en sont éloignées et répondre aux entreprises qui ont des besoins en recrutement ». Chacune engagée pour ses propres raisons et ses besoins, celles des Hautes-Pyrénées ont décidé de marier emploi et social à travers un réseau qui mise sur une humanité indéniable pour un dynamisme économique aussi juste que durable. ■

Caroll Betbeder, Stéphanie Lacoste,
Aurélie Malandin de la CCI et Pierre Zerbini
de Mécamont Hydro.



Aéroport TLP

Trafic 2023 Décollage réussi

L'année 2023 se profile comme celle du record pour l'aéroport des Hautes-Pyrénées qui affiche une croissance significative.

Par Hermance HITTE



En cette fin d'année, l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées a revêtu ses habits de fête. La direction, comme les gestionnaires, a de nombreuses raisons d'avoir l'humeur aux réjouissances. Avec un trafic en hausse de 50 % par rapport à 2022, le bilan de ces 12 derniers mois est de ceux qui feront date et Philippe Baubay, le président du Syndicat Pyrénia, parle même de « vigueur inégalée ». Il faut dire que les chiffres présentés sont exceptionnels avec, fin novembre, 561 040 passagers enregistrés : « Fin 2023, nous devrions approcher les 585 000 passagers, c'est une croissance très significative, on ne peut que s'en féliciter ». Les effets de la pandémie sont définitivement dissipés et, pour preuve, le bilan de 2019 qui était celui de l'année référence est lui aussi distancé de 23,5 %. Une fréquentation record qui ne doit rien au hasard et découle d'une vraie stratégie de développement.

LE SUCCÈS DES COMPAGNIES LOW COST

En misant sur des destinations imports pertinentes, le site a changé la donne et 56 % du trafic est assuré par les compagnies low cost, de précieux alliés pour atteindre deux voyageurs cibles : les touristes et les pèlerins du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes : « C'est ce qui nous importe le plus puisque 80 % des personnes qui empruntent ces liaisons en import séjournent dans

les Hautes-Pyrénées », souligne Philippe Baubay. L'Italie, la Pologne, la Belgique, la Grande-Bretagne et Malte forment le panel attractif des pays desservis par Ryanair et Volotea mais également EasyJet depuis mars dernier. Avec un taux de remplissage moyen de 80 %, ces lignes ont trouvé leur clientèle et Cracovie-Tarbes a même affiché des pics à 90 %. Pour le département, les retombées économiques sont sans appel et s'élèvent à 92 millions d'euros.

LA LIGNE OSP, CAPITALE À LA BIGORRE

Si elle a fait couler beaucoup d'encre, la ligne d'obligation service public avec Paris-Orly prouve, s'il était utile de le faire, qu'elle a toute son importance. De janvier à novembre, 160 000 passagers l'ont empruntée et c'est encore un record puisque, en comparaison, ils étaient 126 000 à l'utiliser en 2019 et 103 000 en 2022 : « On est passé dans une autre dimension, elle représente désormais 28 % du trafic », souligne le président de Pyrénia. « C'est un vrai succès parce que, certes il y a le chiffre, mais il représente un taux de remplissage de 80 %. Si certains en doutaient, l'OSP est nécessaire à la Bigorre, elle est même capitale pour notre territoire. » Il suffit de regarder l'emplacement de Tarbes pour en être convaincu, à 5 h 20 de train de Paris, la ville fait partie avec Nice des plus enclavées : « L'État a considéré que cette liaison était vitale pour le développement économique des Hautes-Pyrénées et a choisi de continuer de

UN PARKING BIENTÔT PAYANT ?

Parmi les réflexions en cours, rendre le stationnement payant fait partie des pistes envisagées et Philippe Baubay l'explique sans détour : « Toutes les lignes ont un coût, il faut qu'on fasse rentrer des recettes et les parkings sont une possibilité de le faire. Nous l'étudions mais on ne va pas se faire hara-kiri. On a commencé à faire des scénarii avec 30 ou 40 % moins cher que l'aéroport voisin ». Une tarification assez faible qui pourrait amener selon les projections entre 800 000 et 1 000 000 d'euros de recettes : « Avec un prix de 24 heures à moins de 10 euros et pour 7 jours, la semaine serait inférieure à 30 euros. On y va progressivement mais on y va ».



Fleuron de la zone Pyrénia, l'aéroport TLP



la subventionner encore à travers le cadre du Plan Avenir Lourdes », rappelle Philippe Baubay.

LA FAUSSE CONCURRENCE AVEC PAU

Une réussite commerciale indéniable d'une ligne vers Paris qui s'inscrit dans la rivalité géographique avec l'aéroport de Pau mais Philippe Baubay se refuse à alimenter une guerre qui, pour lui, n'a pas lieu d'être : « J'en ai assez ; la concurrence

de Pau, ce n'est pas TLP mais les façons de se déplacer et de travailler qui ont changé. La visio, le télétravail, la nouvelle liaison TGV qui la met à 4 h 15 de la capitale... Quand on se renseigne auprès des cadres et des entreprises du Béarn, ce qui est conseillé, c'est de prendre le TGV ». Une nouvelle donne de transport qui pèsent sûrement dans l'idée d'une gestion commune des deux aéroports, projet soutenu par la présidente de Région Occitanie, Carole Delga.

“La concurrence de Pau, c'est le TGV”

UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE

En attendant, avec la présence d'entreprises comme Tarmac et ses 270 emplois ou Daher et ses 1 800 salariés dans l'aéronautique, l'aéroport TLP et la zone Pyrénia se profilent comme une plateforme performante basée sur un écosystème unique qui représente 3 500 emplois. Un dynamisme économique qui, selon Philippe Baubay, « n'a jamais été aussi fort » : « Nous sommes un site clé en mains avec un accès direct sur la piste ; la chance que l'on a, c'est qu'il nous reste des terrains ». Un développement que l'aéroport TLP peut lui aussi poursuivre ; profilé pour pouvoir accueillir plus d'un million de personnes, il a toutes les cartes pour envisager l'avenir sans turbulences. 2024 sera l'année de la « stabilisation des offres », mais de nouvelles lignes ne sont pas exclues pour 2025 : « Nous cherchons une majorité d'import, des lignes attractives qui ouvrent de nouveaux territoires », conclut Raphaël Benazeth, directeur de TLP. ■



PHILIPPE
BAUBAY
le président du
Syndicat Pyrénia

Cure de jouvence pour Luzzea

L'établissement thermal de Luz-Saint-Sauveur a profité de sa fermeture annuelle pour se refaire une beauté. L'accueil et certains espaces du centre de cure et de thermoludisme sont entièrement rénovés avant la réouverture prévue le 23 décembre prochain.

Par **Charlène LERMITE**

Luzzea s'offre un rafraîchissement et cela se voit dès le hall d'accueil du bâtiment où un ouvrier pose un tout nouveau revêtement de sol. « Nous sommes à seulement 15 jours de la réouverture même si vous allez avoir du mal à me croire », plaisante Marie-Christine Lestable, à la tête de l'établissement thermal de Luz-Saint-Sauveur depuis 6 ans. Durant sa fermeture annuelle, depuis le 28 octobre dernier, Luzzea est en travaux. Les thermes rouvriront au public le 23 décembre prochain. Parmi les fils qui pendent et le matériel de chantier, on découvre les nouvelles couleurs chaleureuses et l'ambiance cosy souhaitée dans la nouvelle entrée. « La zone d'accueil avait été refaite à la fin des années quatre-vingt dans des couleurs très froides,

blanches et bleues. Nous avions auparavant une grande banque d'accueil et un plafond de toile tendue ainsi qu'un vestiaire. Nous avons préféré tout démolir », explique la directrice de Luzzea.

EN TOUTE DISCRÉTION

L'ancien grand espace ouvert fait place à deux zones d'accueil plus intimistes. « Les patients pourront s'exprimer dans le calme. Ce sont souvent des personnes en post-cancer du sein ou ayant des problèmes gynécologiques qui souhaitent de la discrétion. La banque plus petite est insonorisée par le plafond et des baffles altèrent le bruit », précise Marie-Christine Lestable. L'ancien vestiaire qui fonctionnait avec des cintres porte habits est entièrement repensé et devient autonome. « Ce système de vestiaires nécessitait beaucoup de manutention de la part de nos employés. Maintenant, les patients s'en chargeront eux-mêmes avec des casiers à code », continue-t-elle. Les vestiaires du personnel font aussi peau neuve, l'ancienne salle trop petite pour accueillir les 40 salariés en haute saison devient une salle d'attente pour le spa de modelage et la salle d'attente actuelle, plus spacieuse, fera office de vestiaire du personnel. Les cabines de spa sont aussi revues, dans des couleurs fuchsia elles étaient peu propices à la détente.

**MARIE-CHRISTINE
LESTABLE**
directrice de Luzzea

ESPACE THERMOLUDIQUE

La maîtrise d'ouvrage est assurée par Vernet Économie et Coordination. En descendant les escaliers vers les espaces de thermoludisme, Luzea offre un bassin de détente avec un puits de jour et une banquette à bulles. Il peut accueil-

“ Les travaux engagés par le centre Luzea se chiffrent à 545 000 euros ”



LES CURISTES DE RETOUR

Pour ses cures thermales, Luzea reçoit des patients pour 3 indications : l'ORL, la gynécologie et la phlébologie. « Nous accueillons environ 2 000 curistes chaque saison. Nous avons enregistré une fréquentation en hausse de 20 % cette année et nous devrions récupérer un nombre de curistes normal sur 2024-2025 », explique dans le détail la directrice du centre thermal. La période après la pandémie a été longue, « nos patients ont eu peur. À la réouverture, beaucoup craignaient de revenir. Mais, nous rentrons

dans la normale et, pour les personnes les plus fragiles, nous maintenons l'ensemble des gestes de protection », ajoute Marie-Christine Lestable. Côté thermoludisme, 35 000 entrées sont enregistrées chaque saison. « Nous travaillons bien l'été avec la randonnée et les sportifs. L'hiver nous avons une clientèle de skieurs, donc tout dépend de l'enneigement », témoigne la directrice de Luzea qui emploie 40 personnes pendant sa haute saison et une quinzaine en hiver.

LUZEA RETROUVE SON INDÉPENDANCE

Pendant les deux années de Covid, l'établissement thermal avait reçu des subventions de la commune. « Mais, nous étions un établissement autonome et nous le redevenons », souligne la directrice. Les travaux engagés par le centre Luzea, qui se chiffrent à 545 000 euros, étaient en réalité prévus en 2019, la pandémie de Covid les avait retardés. « Nous avons attendu que le compte d'exploitation se rééquilibre et nous avons décalé ces travaux. Le Département et la Région nous ont suivis sur ce projet et nous ont permis de proroger certaines échéances », conclut Marie-Christine Lestable. ■

lir jusqu'à 30 personnes pour des cours d'aquabike qui s'adressent aux abonnés, aux curistes ou aux personnes effectuant des programmes de remise en forme. Le hammam, devenu trop petit, fait place à un sauna. Au centre de la pièce, un patio a été étanchéifié, il accueillera un brasero et un toit rétractable y sera posé en avril prochain. Luzea souhaite y installer des transats pour la détente de ses visiteurs. Sur certains pans de murs, les entreprises ont découvert une isolation en mauvais état, des parties entières ont été réfectionnées. « Nous allons gagner en performance énergétique et en isolation », confirme Marie-Christine Lestable.

ÉQUIPEMENTS DE POINTE

La suite de la visite de chantier converge vers le hall historique, il offre une vue imprenable sur le paysage alentour et abrite la baignoire dite de l'impératrice Eugénie, venue prendre les eaux à Luz-Saint-Sauveur en 1859. Ce hall ouvre l'accès vers les cabines de pressothérapie et les cabines de baignoires à hydrojet. « Nous avons investi 330 000 euros en 2018 dans 18 baignoires à hydrojet », précise Marie-Christine Lestable.





Hautes-Pyrénées AMÉNAGEMENTS CYCLABLES : LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS

En 2023, la commune d'Orleix avait fait partie des 29 projets retenus en Occitanie et, dans le cadre de son ambition d'instaurer une voie verte, elle a bénéficié d'une subvention de 50 % du Fonds Mobilités Actives de l'État. C'est dire l'importance de ce soutien qui permet le déploiement d'itinéraires cyclables sécurisés dans les territoires et le 7^e appel à projets est lancé. Il est ouvert à tous les maîtres d'ouvrage publics dès lors que celui-ci s'inscrit dans une politique cyclable cohérente à l'échelle du territoire et qu'il respecte les recommandations techniques élaborées par le Cerema. Un test d'éligibilité est mis à disposition des candidats afin d'éviter le dépôt de dossiers non éligibles. La date limite des dépôts est fixée au 8 mars 2024 et les lauréats seront annoncés durant l'été. Renseignements sur le site demarches-simplifiees.fr et par mail ddt-stecat@hautes-pyrenees.gouv.fr

Ibos LE LIEN, LAURÉAT DE FABRIQUES DE TERRITOIRE

Plateformes de services qui contribuent à la vitalité des communes et des départements, les tiers-lieux bénéficient du soutien de l'État qui s'est engagé à encourager leur création. Le dispositif « Fabriques de territoires », lancé en 2021 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et soutenu par les préfetures, va enrichir et fortifier les engagements d'un des plus symboliques tiers-lieux du département : Le Lien, situé à Ibos, fait désormais partie des lauréats. « Nous allons améliorer nos capacités d'accueil et déployer une offre de formation dédiée aux enjeux de la transition écologique et sociale », soulignent ses fondateurs. L'enrichissement des programmes de sensibilisation et le développement de projets d'innovations sociales seront également au rendez-vous du Lien qui va pouvoir œuvrer en collaboration avec le tiers-lieu en Bigorre et celui d'Assama, deux autres lauréats.

L'équipe du tiers-lieu le Lien et ses résidents.





Tarbes **UN SHOPPING 100 % LOCAL**

Avant d'être une réalité sous le sapin, la question des cadeaux s'invite dans toutes les têtes et, à l'approche des fêtes, Tellement Tarbes a décidé d'aider les habitants de la capitale de la Bigorre à y répondre. L'Office du commerce, de l'artisanat et des services de la ville a mis en place le chèque-cadeau, une façon aussi ludique que pratique de marier soutien économique du centre-ville et plaisir d'offrir. Accepté par plus de 200 adhérents, il est disponible en ligne, dans les locaux de l'office ou même par téléphone, son principe est simple et c'est ce qui a fait son succès : avec une valeur de 10 euros à multiplier selon ses envies, il permet de ne pas se tromper dans le choix des présents. Et question choix, il y en a : bijouterie, magasins de prêt-à-porter, de décoration, de bricolage, opticiens, salles de sport mais également épiceries fines et commerces gourmands forment un panel qui répond à tous les goûts. Pour un shopping 100 % local, Tellement Tarbes sait jouer les Pères Noël.

Lannemezan **LE CINÉMA EL RIO OUVRIRA EN JUILLET 2024**

L'ancienne halle de Lannemezan puis friche urbaine va afficher un tout nouveau visage. La commune va accueillir, à partir de juillet 2024, un cinéma indépendant de 3 salles et 352 places. Le projet est porté par la Société Publique Locale (SPL), l'agence régionale ARAC et la société ID Ciné spécialisée dans l'aménagement de cinémas. Le budget global est de 3,6 millions d'euros avec des contributions de l'État (140 000 euros), de la Région (820 000 euros) et du Département (150 000 euros). Ambitieux, le futur bâtiment végétalisé mêle de la modernité à l'histoire en conservant 20 % de la structure initiale. Il rentre dans le dispositif « Petites Villes de Demain » qui vient dynamiser les centres-villes et valorise l'animation culturelle. Charles Mascagni, déjà exploitant du cinéma de Saint-Gaudens, gèrera aussi le cinéma *El Rio*.



L'exécutif passe son « test PME »

La Première ministre, Élisabeth Borne, a promis la mise en œuvre d'un « test PME » demandé par la CPME, lors de la rencontre annuelle « Impact PME », mise sur pied par l'organisation patronale. Elle était accompagnée de cinq ministres, une manière d'affirmer l'engagement du gouvernement auprès des petites entreprises.

Par Anne DAUBRÉE

Ce mois de novembre, les PME étaient au cœur de l'agenda politique. Le 21, Emmanuel Macron, président de la République, lançait le dispositif ETIncelles destiné à lever les « freins administratifs » qui entravent la croissance des PME susceptibles de devenir des ETI. Neuf jours plus tard, le 30 novembre, Élisabeth Borne,

Première ministre, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et trois autres ministres intervenaient lors de la 4^e édition de la rencontre « Impact PME », organisée à Paris, à la Station F, par la CPME, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises.

L'exécutif était porteur de plusieurs messages destinés à répondre aux préoccupations exprimées par l'organisation patronale. Avec une annonce principale : « J'ai entendu votre demande de mettre en place un « Test PME » pour évaluer en amont l'impact des normes sur les PME. C'est une mesure de bon sens. Je vous annonce que nous la mettrons en œuvre », a déclaré Élisabeth Borne. Cela fait quelques temps déjà que la CPME plaide pour la mise en place d'un tel dispositif. Il est impossible aux PME « d'absorber des avalanches de décisions, parfois incompréhensibles »,



“ Nous souhaitons relancer notre effort de simplification ”

alertait François Asselin, président de la CPME devant la Délégation aux entreprises du sénat, le 9 novembre dernier.

Par exemple, l'organisation patronale s'inquiète des modalités de la transposition de la directive européenne CSRD (concernant le reporting extra financier) qui va concerner les entreprises de taille moyenne (250-400/500 salariés). L'annonce du « test PME » pourrait redonner quelque crédit aux promesses gouvernementales trop souvent entendues en matière de « simplification » administrative, sujet crucial pour les petites entreprises. « Nous souhai-

UN SITE POUR ENGAGER LES PME DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le 29 novembre, l'État a lancé la plateforme « Mission transition écologique ».

Objectif : servir de point d'entrée aux dispositifs publics, afin d'accompagner les TPE et PME dans leur transition. Pour l'instant, le site propose une orientation vers les aides et dispositifs existants. À terme, il devrait intégrer plus de fonctionnalités.

tons relancer notre effort de simplification », a déclaré Élisabeth Borne, rappelant les « Assises » dédiées déjà lancées par Bercy, mi-novembre. « Nous irons jusqu'au bout », a promis Bruno Le Maire, qui annonce une « loi Pacte 2 », dans les premiers mois de 2024.

« PAS DE SURTRANSPOSITION »

Autre annonce rassurante (déjà donnée la veille par Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique) : la prolongation du dispositif d'« amortisseur électricité », l'an prochain. Il restera accessible aux PME ayant renouvelé un contrat d'électricité « au prix le plus haut » avant le 30 juin 2023, et dont les contrats courent sur 2024 et 2025. Le gouvernement a obtenu l'accord de la Commission européenne. « L'effort de 770 millions d'euros sera entièrement financé par le redéploiement budgétaire d'aides aux entreprises qui ne sont pas utilisées », a précisé Bruno Le Maire.

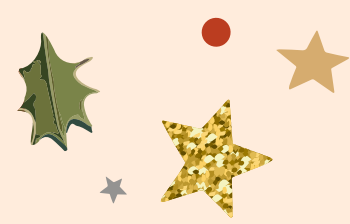
D'autres sujets qui inquiètent la CPME restent en suspens. Comme le récent arrêt de la Cour de cassation qui prévoit l'acquisition de congés payés sur les périodes d'arrêt maladie, sur la base de la transcription d'une directive européenne. « Naturellement, nous mettrons notre droit en conformité au cours du 1^{er} trimestre 2024, mais je souhaite réduire au maximum l'impact de cette décision sur vos entreprises. Je peux vous en assurer, il n'y aura pas de surtransposition », a déclaré Élisabeth Borne. Elle a aussi exprimé son désaccord avec le projet actuel de règlement européen qui prévoit de réduire le délai légal de paiement des factures de 45 à 30 jours.

La journée s'est achevée sur une question de François Asselin à Bruno le Maire, à propos de la crise du logement. « Il s'agit du troisième frein à l'emploi », a convenu le ministre de l'Économie, promettant une mobilisation du gouvernement. Une loi sur la décentralisation du logement est prévue pour 2024. ■



La crise n'épargnera pas Noël

Noël sera-t-il encore une fête au sens de la consommation ? Cette année, les Français abordent la période de fin d'année dans un état d'esprit moins positif qu'en 2022, dévoile un sondage Toluna Harris Interactive réalisé en partenariat avec la Fevad, Fédération du e-commerce et de la vente à distance, et publié le 16 novembre. L'enquête, qui porte sur les intentions d'achat de Noël et des vacances envisagées en fin d'année a été réalisée, en octobre. D'après l'étude, une courte majorité (54 %) des Français déclarent se trouver dans le même état d'esprit que l'an dernier. Mais plus du tiers d'entre eux (38 %) s'estiment moins positifs. Ils ne sont que 8 % à déclarer l'être davantage, en recul de cinq points par rap-



port à l'année précédente. Et chez les jeunes de 15-24 ans, traditionnellement plus enclins à se montrer positifs (19 % contre 8 %, en moyenne), le recul est plus net encore : 10 points de moins par rapport à 2022.

Largement en tête des facteurs susceptibles d'impacter les achats de fin d'année figure l'inflation. Elle est citée par plus de huit personnes sur dix. La situation internationale et le réchauffement climatique ne sont respectivement invoqués que par 52 % et 47 % des sondés.

Touchés par l'inflation, les consommateurs devraient dépenser moins que l'an dernier, pour Noël, d'après un sondage Toluna Harris Interactive. Mais certaines pratiques, comme l'achat de produits de seconde main, semblent aussi relever de nouvelles tendances de long cours.

Par Anne DAUBRÉE

Mais quelle qu'en soit la cause, cette année, les Français prévoient de restreindre leurs dépenses et d'acheter moins de cadeaux pour Noël. Budget envisagé (cadeaux et préparatifs) : 369 euros, alors que l'an dernier, il atteignait 404 euros. Dans le même sens, quatre Français sur dix déclarent que leurs dépenses seront « moins élevées » qu'en 2022, alors que 6 % seulement prévoient de dépenser plus (en recul de 7 points, par rapport à 2022). Contraints de réaliser des arbitrages, ils sont 57 % à vouloir se

L'E-COMMERCE, EN CHIFFRES

L'e-commerce n'échappe pas aux arbitrages budgétaires des Français. Ce troisième trimestre, il affiche une croissance de 9,8 % de son chiffre d'affaires, par rapport à la même période de l'an dernier, pour atteindre 38,3 milliards d'euros, selon la Fevad.

Mais la tendance au ralentissement de la consommation, en lien avec l'inflation et la baisse de pouvoir d'achat, impacte aussi le secteur. Les ventes de produits continuent de se replier : de -1,5 %, de juillet à septembre, après une baisse de 1 % le trimestre précédent. La croissance est de nouveau tirée par les services (+18 %), mais certains produits s'affichent en recul, comme la mode ou les produits techniques (-5 et -6 %, respectivement, par rapport au 3e trimestre 2022) ou se stabilisent, comme la catégorie meuble/décoration.

B. L.

recentrer sur les cadeaux destinés aux proches, un score qui monte à 65 %, chez les plus de 50 ans. Pour le reste, les stratégies divergent : 32 % souhaitent acheter « un moins grand nombre de cadeaux » ; une proportion quasiment identique préfère aller chercher des petits prix ou des promotions...

INTERNET SUPPORT DE SOBRIÉTÉ ET L'ULTRACONSUMÉRISME

Autre constat de l'étude, les Français devraient aussi se tourner encore davantage vers l'e-commerce pour leurs achats de

globalement inchangées : 49 % prévoient d'offrir des jeux et jouets, 39 % des produits de beauté et parfums, 38 %, des produits culturels. D'autres produits connaissent une certaine désaffection : 16 % seulement des Français pensent acheter des produits techniques et ménagers, en baisse de 5 points par rapport à l'an dernier, et 14 % des consoles de jeu (-4 points). Inflation oblige, ils envisagent de recourir à toutes les opportunités du marché pour optimiser leurs achats.

Mais le phénomène semble relever aussi d'une évolution des pratiques de consommation de long cours : il est particulièrement marqué chez les jeunes. Ainsi, 62 % des Français avaient l'intention de profiter du Black Friday, score qui atteint 74 % des moins de 35 ans. 38 %

“ Les Français prévoient de dépenser moins qu'en 2022 ”

Noël. L'an dernier, ils étaient déjà 68 % à l'avoir fait. Cette année plus des trois quarts l'envisagent (78 %). Et la part de ceux qui se déclarent certains de le faire est particulièrement élevée : 35 %, en hausse de sept points par rapport à 2022. En ligne aussi, les Français prévoient de dépenser moins qu'en 2022 (229 euros contre 279 euros).

En revanche, les catégories de produits qu'ils visent restent

pensent opter pour des produits de seconde main pour les offrir à Noël et 52 % parmi les moins de 35 ans (lesquels sont près de 20 % à affirmer que cela concerne la totalité de leurs cadeaux). Et plus d'un quart (28 %) de ceux ayant l'intention d'acheter sur Internet pour Noël, veulent recourir à un crédit ou à des paiements fractionnés. Quant à la revente de cadeaux, elle séduit le tiers des Français et 50 % des moins de 35 ans. ■

Chasse gardée

LES AGRÉMENTS DE LA CAMPAGNE

Simon et Adelaïde en ont assez de l'agitation de la ville et du manque d'espace pour eux et leurs deux enfants dans leur appartement parisien. Lorsqu'ils repèrent une belle maison dans un petit village tranquille, leur rêve de quiétude semble devenir réalité. Hélas, un matin, ils découvrent leurs sympathiques voisins installés dans leur jardin avec vue sur les sous-bois soudain transformé en terrain de chasse, avec miradors et campagnards souriants mais en treillis et armés ! Incapables de trouver un terrain d'entente, rats

des villes et rats des champs vont multiplier les coups bas pour faire plier l'adversaire... Le scénariste et coréalisateur (avec Frédéric Forestier qui a notamment dirigé *Le Boulet*) Antonin Furlon a eu l'idée de cette histoire à une époque heureusement révolue :

« J'ai passé le confinement avec mes deux enfants en bas âge, dans 60 m² à Paris. J'avais des envies de grands espaces, je fantasmais de déménager dans cette maison que je décrivais. C'est sympa de vivre à Paris mais le milieu devient hostile dès qu'on a des enfants. Cette ville n'est pas faite pour eux. J'avais aussi



remarqué le mimétisme incroyable dans le choix des prénoms. Dans la classe de mon fils, il y a cinq Jacques. Tout le monde pense pareil, c'est dingue ! »

Les réalisateurs ont choisi les attachants Hakim Jemili et Camille Lou pour camper ce couple urbain tentant de défendre leur nouveau havre de paix. Ils sont menacés en premier lieu par le fusil de l'agriculteur Didier Bourdon qui avait déjà joué avec les Inconnus un chasseur dans un sketch culte, influence assumée, comme le détaille Frédéric :

« Nous sommes allés instinctivement vers lui et il n'a pas été dupe. Ce sketch a fait date et a su séduire plusieurs générations. Didier a voulu s'en détacher même s'il n'a pas résisté à faire un clin d'œil. Ce qui lui a plu, c'est la complexité du personnage. »

Antonin ajoute :

« Quand le sketch est sorti, la mode dans la chasse était au paramilitaire mais cela a complètement changé. Didier ne voulait pas d'une guignolade, il tenait à ce que ce soit documenté et vrai. Ce qui a été déterminant, je crois, c'est quand je lui ai dit : Bernard existe, je le connais, c'est mon cousin. Didier, c'est une machine de guerre. Il disait son texte et parfois il avait des fulgurances qui nous scotchaient, d'une justesse confondante, fidèles au personnage, mais sorties dont on ne sait où. Elles sont toutes dans le film. C'est un maître en la matière ! »

La crainte était forte de voir se succéder les clichés contre les parisiens « bobos » et les campagnards « boueux ». Heureusement, un équilibre est vite trouvé dans les piques visant ces deux communautés aux modes de vie opposés. Didier Bourdon confirme son implication dans l'évolution du scénario, notamment sur ces aspects :



En salle le 20 décembre

Un film de Frédéric Forestier et Antonin Furlon

Avec Didier Bourdon, Hakim Jemili, Camille Lou

Comédie

« J'ai beaucoup hésité avant de m'engager, justement à cause du sketch. Je souhaitais plus de mesure. Il n'y pas que des bons chasseurs mais il n'y en a pas que des mauvais non plus. J'ai demandé à Antonin qui connaît très bien la chasse d'intégrer au scénario ce qu'il me racontait et permettait de documenter l'histoire. Je voulais juste qu'on se rapproche de l'ADN des Inconnus où on stigmatisait avec humour les gens qui ne se rendent pas compte de leurs défauts et ne voient que ceux des autres. Dans le film, les deux oppositions ont raison et tort à la fois. C'était savoureux à jouer. Malgré les technologies de communication actuelles, le fossé se creuse entre les grandes métropoles et les campagnes reculées. »

Les personnages existent et suscitent tous la sympathie, avec ce qu'il faut d'aspérités et une sensibilité inattendue, notamment du côté des chasseurs Jean-François Cayrey, étonnant éleveur de poules exotiques à qui il a donné des noms de danseurs contemporains renommés ou le jeune Benjamin au secret potentiellement embarrassant s'il était découvert par ses comparses et qui, après des premiers échanges tendus, se lie d'amitié avec Simon autour de passions communes. Isabelle Candelier campe la femme de Bernard, une directrice d'école qui ne partage pas l'obsession de son mari, comme le confirme l'acteur :

« Ce qui est joli chez lui, c'est qu'il est tombé dans une forme d'excès avec cette passion devenue très chronophage, peut-être pour oublier le fait qu'il soit à la retraite, qu'il vieillit. Il a fait de cette activité avec les copains comme un prolongement des amitiés du temps de l'enfance, presque une raison de vivre. Ce sont les deux jeunes parisiens qui l'obligeront à regarder les choses d'une façon différente et à prendre un nouveau départ. »

L'idée de compréhension de l'autre est au cœur de cette comédie irrévérencieuse inspirée, sans pour autant virer à la morale naïve, grâce aux dialogues piquants. L'ensemble des seconds rôles est savoureux, Thierry Lhermitte s'illustre aussi dans le rôle du père d'Adelaïde, avocat procédurier qui se laisse happer dans un banquet épique avec chansons paillardes très graveleuses, tout comme l'inénarrable Chantal Ladesou en agente immobilière pas très fiable. ■

L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions
de la Cour de cassation, en
matière de droit du travail.

François TAQUET,
avocat, spécialiste en droit du
travail et protection sociale

CDD

Le délai de **prescription** d'une action en **requalification** d'un contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée, fondée sur l'absence d'établissement d'un écrit, court à compter de l'expiration du délai de deux jours ouvrables imparti à l'employeur pour transmettre au salarié un contrat de travail. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-18763)

RETRAITES

Le départ à la retraite est un acte unilatéral par lequel le salarié manifeste de façon claire et non équivoque sa volonté de mettre fin au contrat de travail. En l'espèce, le salarié avait, à la veille du terme du dernier **contrat de mission**, notifié à l'employeur sa décision de prendre sa retraite et ce, sans jamais imputer son départ à la retraite à un manquement de l'employeur, y compris dans ses derniers écrits. Dès lors, la relation de travail **requalifiée en contrat de travail à durée indéterminée** a pris fin au jour de la notification du départ à la retraite du salarié, et non à raison d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-14773)

En cas de départ à la retraite d'un salarié, la **prescription** de l'action en contestation de la rupture court à compter de la date à laquelle il a notifié à l'employeur sa volonté de partir à la retraite. (Cass soc., 4 octobre 2023, pourvoi n° 22-14126)

DURÉES DE TRAVAIL

Une cour d'appel ne saurait rejeter la demande d'un salarié en paiement de dommages-intérêts pour

non-respect des **durées maximales** de travail en retenant, notamment, qu'il ne justifiait pas d'un préjudice distinct de celui réparé au titre du repos compensateur alors que le **dépassement** de la durée maximale de travail ouvre, à lui seul, droit à la réparation. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-24782)

LICENCIEMENTS

Un motif tiré de la **vie personnelle** du salarié ne peut pas, en principe, justifier un licenciement disciplinaire, sauf s'il constitue un manquement de l'intéressé à une obligation découlant de son contrat de travail. (Cass soc., 4 octobre 2023, pourvoi n° 21-25421)

La clause du **règlement intérieur** de l'entreprise qui impose à l'employeur d'informer le salarié, dans la lettre de convocation à l'entretien préalable au licenciement, des griefs retenus contre lui constitue une garantie de fond. Le manquement de l'employeur prive le licenciement de cause réelle et sérieuse s'il a privé le salarié d'un droit à défense. (Cass soc., 13 septembre 2023, pourvoi n° 21-25830)

RÉMUNÉRATIONS

Dès lors que la **prime** litigieuse, qui n'était pas prévue au contrat de travail, avait été jusqu'alors attribuée de manière discrétionnaire par l'employeur, et était ainsi dépourvue de nature salariale et de caractère obligatoire, le salarié n'est pas fondé à en réclamer le paiement pour l'année considérée. (Cass soc., 4 octobre 2023, pourvoi n° 21-20889)

SALARIÉ PROTÉGÉ

En cas de refus par un salarié protégé de la **modification** de son **contrat de travail** ou du changement de ses **conditions de travail**, l'employeur doit poursuivre le contrat aux conditions antérieures ou engager la procédure de licenciement en saisissant l'autorité administrative d'une demande d'autorisation de licenciement. (Cass soc., 4 octobre 2023, pourvoi n° 22-12922) ■

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

FIDAL

AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 11 décembre 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : **BRANCHÉ**

CAPITAL : 3.000 euros divisé en 300 actions de 10 euros

APPORTS : en numéraire

SIEGE SOCIAL : Espace Couture - Cré@vallée Sud - 24660 SANILHAC

OBJET : La réalisation de prestations de courtage, de conseils techniques, de développement et d'audit en matière de solutions numériques et d'impressions.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Pierrick HACHARD domicilié 55, allée des Alisiers - 24650 CHANCELADE

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE11857



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par acte SSP en date à RIBERAC (24) du 6/12/23, il a été constitué, pour une durée de 99 ans une Société Civile Immobilière dénommée:

SCI IMMO DTL

qui sera immatriculée au RCS de PERIGUEUX au capital de 1 000€ d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la proprié-

té, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et à titre occasionnel l'aliénation des biens et droits immobiliers susvisés. Toute opération financière, mobilière ou immobilière à caractère civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet susceptible d'en favoriser la réalisation, dont le siège est au 1 chemin d'Engauthier - 24600 RIBERAC, et dont le gérant est M David CLAIRAUD, demeurant à Le Tuquet du MORILLON - 24410 SAINT PRIVAT EN PERIGORD, nommé par acte SSP séparé en date du même jour. Pour avis.

L23VE11963

MODIFICATIONS

MY FIBRE, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5000 euros. Siège social : 9 rue Bachartie 24000 Périgueux, 899 431 753 RCS PERIGUEUX. D'une décision de l'associé unique du 1 novembre 2023, il résulte que le siège social a été transféré au 165 Route d'Angoulême 24000 PERIGUEUX à compter du 1 novembre 2023. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de PERIGUEUX

L23VE10259

LA JOUBERTIE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : LA JOUBERTIE 24380 SALON
834 019 200 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

L23VE11752

FIDAL

AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes des décisions unanimes des associés constatées dans un acte du 2 octobre 2023 de la Société COMARTIN, Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros dont le siège social est ESTAMPES, 24620 TAMNIES, 531 132 090 RCS BERGERAC, il a été décidé :
- de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la société Monsieur François JOANNY domicilié au

21 des frères Lion, 31000 TOULOUSE inscrit sous le numéro siret 500 798 616 en remplacement de la société CJD AUDIT démissionnaire pour la période restant à courir soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2025 ;
- de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, Madame Lalya Munoz-PONS domicilié 37, route de Bessières, 31240 L'UNION, inscrite numéro siret 517 601 522 00041 en remplacement de Monsieur François JOANNY.
Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis.

L23VE11771

TESTA
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 euros
Siège social : 8 rue Désiré Bonnet
24000 PERIGUEUX
883 223 562 RCS PERIGUEUX

PERTE DES CAPITAUX PROPRES

Aux termes d'une décision en date du 14 août 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L23VE11865

«LA VALLEE DU ROY»

Société à responsabilité limitée au capital de 144 826,57 euros
Siège social : Le Pinier
24140 VILLAMBLARD
410 344 220 RCS BERGERAC

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 12/12/2023, l'assemblée générale ordinaire a pris acte du décès de Monsieur Francis PAPATANASIOS intervenu le 07/06/2023 et a nommé en qualité de nouveau co-gérant Madame Monique PAPATANASIOS, demeurant 715 route de Reclausou à QUEYSSAC (24140), pour une durée indéterminée à compter de ce jour avec les pouvoirs prévus par la loi et les statuts.

Pour avis, la gérance.

L23VE11909

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU DRAGON.**

Forme : SCI.

Capital social : 2100 euros.

Siège social : 15 Avenue PAUL VAILLANT COUTURIER, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

423372325 RCS de Périgueux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 novembre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 janvier 2024, de transférer le siège social à 20 rue des orangers, 17200 Royan.

Radiation du RCS de Périgueux et immatriculation au RCS de Saintes.

L23VE11954



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SUBREO

SASU au capital de 1000 €. Siège social : 39, route de Puycorbeau 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE. RCS PERIGUEUX 980489561

Par décision de l'associé Unique du 01/12/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 1000 à 241000 € à compter du 01/12/2023. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de PERIGUEUX. Pour avis

L23VE11973

FRED'ELEC

Société par actions simplifiée au capital de 11 000 euros
Siège social : Lieudit Beynaguet, 24290 MONTIGNAC

845 234 681 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L23VE11997

NEGRONDES MATERIAUX

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros porté à 200 000 euros

Siège social : Lieu-dit Le Peyrat, 24460 NEGRONDES
818 686 594 RCS PERIGUEUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14/12/2023 a décidé d'augmenter le capital social de 190 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à DIX MILLE (10 000) euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à DEUX CENT MILLE (200 000) euros.

Pour avis

La Gérance

L23VE12002

FIDAL

AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DANS UN AUTRE DEPARTEMENT ET MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Personne habilitée à engager la Société : M. Bruno PRUD'HON, Gérant, domicilié 3, place Roger Gauthier - 24430 RAZAC-SUR-L'ISLE.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2023, l'Assemblée Générale de la Société **PRESSE TABAC SKATE**, SNC au capital de 1.500 euros, immatriculée au RCS de BELFORT sous le n° 499 811 586, a décidé :

- De transférer le Siège social de DAMPRICHARD (25450) - 2, rue Général de Gaulle, à RAZAC-SUR-L'ISLE (24430) - 3, place Roger Gauthier, à compter du même jour, et de modifier l'art. 4 des Statuts en conséquence. La Société, qui est immatriculée au RCS de BELFORT sous le n° 499 811 586, sera donc désormais immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

- De modifier l'article 2 des Statuts pour y mentionner l'adresse du nouveau Siège social, cet article étant désormais libellé comme suit : «La société a pour objet, directement ou indirectement, l'exploitation du fonds de commerce de Tabac, Presse, Jeux, Loto, Bimbeloterie et Cadeaux, sis à RAZAC SUR L'ISLE (24430) - 3, place Roger Gauthier [le reste de l'article reste inchangé]».

Pour avis, le Gérant

Mention en sera faite au RCS de PERIGUEUX.

L23VE12036

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES VALADES

SCI au capital de 15.24 €
Siège social : Les Valades - Coux-et-Bigaroque
24220 Coux-et-Bigaroque - Mouzens
380 152 660 RCS BERGERAC

Aux termes des délibérations de l'AGE réunie en date du 18.11.1991 à 20 h, M. Pascal HOGARD demeurant, au jour de cette parution, au 10 rue Carnot (54300) LUNEVILLE, a été désigné en qualité de gérant, en remplacement de M. Pierre DUARTE, démissionnaire desdites fonctions après cession de la totalité de ses parts

Dépôt légal au RCS de Bergerac
L23VE12069

DISSOLUTIONS



GLOBAL EXPERIENCE HABITAT
SAS au capital de 4000 €
Siège social : 24 CHE DE QUEYRIES
24680 Lamonzie-Saint-Martin
813 034 402 RCS de Bergerac
L'AGE du 01/12/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. CUISNIER Jérémie, demeurant 24 CHE DE QUEYRIES 24680 Lamonzie-Saint-Martin, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Bergerac
L23VE11757

ABONNEZ VOUS

LA JOUBERTIE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : LA JOUBERTIE, 24380 SALON
Siège de liquidation : 100 route de La Plaine 24520 Saint-Agne
834 019 200 RCS PERIGUEUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Régine CHANTRY-PETITGENAY demeurant 100 route de La Plaine 24520 Saint-Agne pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 100 route de La Plaine 24520 Saint-Agne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23VE11871



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

MELIMMO

SASU au capital de 1 000 €
34 Mayne-Del-Rey - 24440 RAMPIEUX
918 025 859 RCS BERGERAC

L'Associé unique par décision du 27/11/23, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Est nommé comme liquidateur Madame Méline LANDAS demeurant à 34 Mayne Del Rey - 24440 RAMPIEUX pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs droits. Le siège de la liquidation est fixé à 34 Mayne Del Rey - 24440 RAMPIEUX. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC. Pour avis, le liquidateur.

L23VE12024



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

LA MEDIEVALE

SARL au capital de 1 000 €
Font Cendreuse - les Presses - 24200
SARLAT LA CANEDA
798 902 789 RCS BERGERAC

L'AGE du 21/11/23 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Karine BONNEAU demeurant à 1073 route d'Alsace - 24200 SARLAT LA

CANEDA pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs droits. Le siège de la liquidation est fixé au 1073 route d'Alsace - 24200 SARLAT LA CANEDA. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC. Pour avis

L23VE12038

CLÔTURES

BRASSERIE LE SILEX - société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation au capital de 2 000 euros. Siège social à LES EYZIES DE TAYAC SIREUI (Dordogne) 28 Avenue de la Préhistoire. 849 117 999 RCS Bergerac. L'associée unique, par une décision en date du 31 Mars 2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Liquidatrice : Madame Maryline DOURSAT, demeurant à ST CYBRANET (Dordogne) Les Esparoutis. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bergerac. Avis au RCS de Bergerac

L23VE11652



36 Cours Tourny - 24000 Périgueux
Tél: 05.32.26.39.29
contact@acea-avocat.com

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par Assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2023, l'associé unique de la société « **C.PERRIN** », société par actions simplifiée en cours de liquidation amiable, au capital de 100 €, ayant son siège social situé Lieu-dit «Les Gallards» à DOUVILLE (24140), immatriculée au R.C.S de Bergerac sous le numéro 808 395 958, et ayant pour liquidateur amiable Christophe PERRIN domicilié à Lieu-dit «Les Gallards» à DOUVILLE, a approuvé les comptes de liquidation en date du 31 août 2023 et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour, avec quitus au liquidateur et décharge de son mandat.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la radiation de la Société sera effectué au R.C.S. de Bergerac

Pour Avis - LE LIQUIDATEUR
L23VE11905



36 Cours Tourny - 24000 Périgueux
Tél: 05.32.26.39.29
contact@acea-avocat.com

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par Assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2023, l'associé unique de la société «C.BESSE», société par actions simplifiée en cours de liquidation amiable, au capital de 100 €, ayant son siège social situé Lieu-dit «Les Gallards» à DOUVILLE (24140), immatriculée au R.C.S de Bergerac sous le numéro 808 405 815, et ayant pour liquidateur amiable Chantal BESSE domiciliée à Lieu-dit «Les Gallards» à DOUVILLE, a approuvé les comptes de liquidation en date du 31 août 2023 et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour, avec quitus au liquidateur et décharge de son mandat.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la radiation de la Société sera effectué au R.C.S. de Bergerac

Pour Avis - LE LIQUIDATEUR
L23VE11906



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

ALTEA TRIPS

SAS au capital de 10 000 €
79, la Gaumerie - 24380 GRUN-BORDAS
834 110 108 RCS PERIGUEUX

L'AGO du 28/11/23 a approuvé le compte définitif de liquidation établi au 10/08/23, a déchargé M Marc ALTEA de son mandat de liquidateur, a donné à ce dernier quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation au 10/08/23. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au GTC de PERIGUEUX. Pour avis

L23VE12062

FONDS DE COMMERCE



Office Notarial
Nelly Borie
Claudia Medeiros
19 rue Louis Mie
24000 PERIGUEUX

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nelly BORIE, notaire à PÉRIGUEUX, le 11 décembre 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Périgueux le 14/12/2023 Dossier 2023 00069591 référence 2404P01 2023 N 01883,

La Société dénommée **TPNG**, dont le siège est à PÉRIGUEUX (24000) 7 place du Marché au Bois, identifiée au SIREN sous le numéro 843 289 869 et immatriculée au RCS de PÉRIGUEUX a cédé à la Société dénommée **BRENAN**, dont le siège est à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750) 170 impasse Khalil Gibran, identifiée au SIREN sous le numéro 979 362 258 et immatriculée au RCS de PÉRIGUEUX,

Un fonds de commerce de café bar brasserie restaurant crêperie glacier traiteur vente de produits régionaux et dérivés, sis à PÉRIGUEUX (24000), 7 Place du Marché au Bois, connu sous le nom commercial «Le Café de la Place».

Prix : HUIT CENT MILLE EUROS (800 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour 650 000 € et aux éléments corporels pour 150 000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude de Me Nelly BORIE, notaire à PÉRIGUEUX (24000), 19 rue Louis -Mie où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.
L23VE12079

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce n°L23VE10458 (département 24) parue le 15 novembre 2023 relatif à la **SCI VAAR** : Il faut lire MONOSQUE au lieu de MONOSQUE pour la ville d'arrivée.

L23VE11991

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Madame GAILLARD avise de son intention de mettre en vente les terrains boisés ci-après désigné dont elle est propriétaire :

Sur la commune de PONTOURS (Dordogne), les parcelles suivantes :

Section B N°0453 Les Guillonnettes 48 a 80 ca

Section B N°0456 Les Guillonnettes 54 a 93 ca

Section B N°0458 Les Guillonnettes 24 a 11 ca

Section B N°0459 Les Guillonnettes 21 a 20 ca

Section B N°0478 Les Guillonnettes 29 a 62 ca

Section B N°0527 Les Guillonnettes 02 a 93 ca

Section B N°0532 Les Guillonnettes 40 a 96 ca

Section B N°0964 Les Guillonnettes 05 a 35 ca

Contenance totale 02 ha 27 a 12 ca

Moyennant le prix principal de HUIT MILLE EUROS (8.000,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de PONTOURS de cet avis de vente, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Elodie ALBERTINI-HERAULT, notaire à MIRAMONT DE GUYENNE MIRAMONT DE GUYENNE (47800), 1 rue Jasmin, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente

L23VE11850

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 décembre 2023)

SARL HERAVENTURE, 52 Avenue des Maurilloux, 24750 Trélissac, RCS Greffe de Périgueux 823 219 902. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_923

DEXIDOUR Jean-Marc, Paul, Rémy, Le Bucher, 24410 Saint-Aulaye-Puyman-gou, RM 394 184 220. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_925

SAS Ekokaiser Energie France, 9 Impasse des Aubépines, 24660 Coulou-nieux-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 897 946 521. Vente à domicile. Jugement

prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_927

SARL NET COM, 5 Le Bourg Eyvirat, 24460 Brantôme en Périgord, RCS Greffe de Périgueux 903 992 808. Programmation informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_928

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 05 décembre 2023)

PAPPATICO Laetitia, Angèle, 8 rue des deux lavoirs, 24340 Mareuil en Périgord, RCS Greffe de Périgueux 490 375 987. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_924

SARL AUBERGE DE SORGES, 14 Avenue Jean Chateaufort, 24420 Sorges et Ligeux en Périgord, RCS Greffe de Périgueux 902 649 656. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 Novembre 2023, désignant administrateur Me Aurélien Morel - Selar Ascagne Aj SO 46, rue des Trois Conils - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_929

SAS LES CARS MAGNE, le Bourg, 24190 Saint-Vincent-de-Connezac, RCS Greffe de Périgueux 401 331 210. Transports routiers réguliers de voyageurs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant administrateur Me Virginie DESFORGES - SELARL GLADEL et Associés 3, allée Saint-Alexis - 87000 Limoges avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Me Denis Gasnier - Scp Btsg² 2, avenue Thiers - 19100 Brive-la-Gaillarde. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_963

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 05 décembre 2023)

DEL POZO Mickael, Denis, Nicolas, 1679 route des Bords de Dronne, 24310 Bourdeilles, RCS Greffe de Périgueux 949 214 571. Supérettes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_926

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 06 décembre 2023)

SAS Authentik Bistrot 3, Le Bourg, 24350 Montagnier, RCS Greffe de Périgueux 914 867 742. Restauration traditionnelle. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_2402_964

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 décembre 2023)

SARL POISSONNERIE MARTY, 11 Rue des Chaînes, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 828 236 604. Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2023_2402_935

L'EIRL MASSAVIE Fabrice FMTF, 768 route des moulins, 24470 Saint-Par-doux-la-Rivière, RM 821 126 927. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2023_2402_947

SAS SOLUTION TECHNIQUE 24, 4 Avenue des Frères Marty, 24660 Coulou-nieux-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 807 713 607. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2023_2402_948

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 05 décembre 2023)

SARL KAWKA JEAN CLAUDE, Les Etangs de Bouyssour Marsaneix, 24750 SANILHAC, RCS Greffe de Périgueux 503 277 170. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2023_2402_933

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 05 décembre 2023)

SARL LES JARDINS D'OULHEN, 71 Avenue de l'Automobile, 24750 Trélissac, RCS Greffe de Périgueux 834 487 266. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_930

SARL THIV'VRAC, 33 Rue Jean Jaurès, 24800 Thiviers, RCS Greffe de Périgueux 903 361 814. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_931

DUBOURVIEUX Olivier, Le Queyrel, 24460 BRANTOME EN PERIGORD, RCS Greffe de Périgueux 538 949 819. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_932

SAS ALFANO, 14 Rue Aubergerie, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 840 502 025. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_934

ZANDER Franck, Le Meynauud Puy Sud, 24450 Saint-Pierre-de-Frugie, RCS Greffe de Périgueux 477 911 440. Autres travaux d'installation n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_936

SARL CUISINE PRO-FROID-CLIMATISATION, Impasse du Vieux Chemin, Zone Industrielle Lachenal, 24430 Annesse-et-Beaulieu, RCS Greffe de Périgueux 490 798 030. Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_937

SAS NATURE DU MONDE, 28 Rue Président Wilson, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 842 801 664. Soins de beauté. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_938

FERRIERE Frédéric Jean Louis Laurent, 34 route des terrières, 24430 Annesse et Beaulieu, RCS Greffe de Périgueux 435 292 636. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_939

GARGAUD Jean-Philippe, La Chambeaudie, 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU, RM 430 122 358. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_940

SARL S.A.R.L. CORDELIER Jean Louis, LIEUDIT PEYTAVIT, SORGES, 24420 Sorges et Ligeux en Périgord, RCS Greffe de Périgueux 448 461 640. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_941

SARL LOU CHABROL PERIGORD RESTAURANT, 22 Rue Eguillerie, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 487 966 046. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_942

SAS AMALTHEE, 2 Place de la Victoire, 24490 La Roche-Chalais, RCS Greffe de Périgueux 831 192 489. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_943

SARL BRISSAUD ET FILS, route de l'Èvêque, 24430 Marsac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 443 438 353. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_944

SAS TECH-PHONIE 24, 187 Route Angoulême, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 809 631 435. Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_945

BOURLAND Fabrice, Christophe, Centre Commercial Auchan, 24430 Marsac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 488 785 296. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

L2023_2402_946

PAWELKE Wolfgang, 360 chemin d'ancien relais, 24450 La Coquille, RM 422 375 642. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

L2023_2402_949

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULÊME

SARL AQUACONCEPT

Siège : 31 Avenue Jean-Antoine 16600 Ruelle-sur-Touvre (RCS Angoulême 813 403 805)

Etablissement principal : ZI Espace Couture Notre Dame de Sanilhac 24660 Sanilhac (RCS Périgueux)

Activité aquatique soit pratique enseignement et surveillance aquagym aquabike aquabiking aquaphobie stretching natation bébé nageur

Jugement du tribunal de commerce d'Angoulême prononçant en date du 07 Décembre 2023 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mai 2023, désignant liquidateur SELARL EKIP, en la personne de Me Romain RABUSSEAU 26, place Turenne 16000 Angoulême

L23VE11941

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 04 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a homologué le PLAN DE SAUVEGARDE pour une durée de : 12 ANS de : la **S.C.E.A. LE POTAGER DE BELLEVUE**, ayant son siège social Le Fargeix - Métairie de la Grange - 24350 LISLE. Activité : Maraichage. COMMISSAIRE AU PLAN : S.C.P. AMAUGER TEXIER 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE11942

AVIS

Par jugement en date du 04 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a modifié le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE en le portant de 15 à 17 ans de : **M. Bruno RABILLER**, demeurant La Forêt - 24120 CHATRES. Activité : Exploitant agricole. COMMISSAIRE AU PLAN : SCP AMAUGER TEXIER 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Madame Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE11943

AVIS

Par jugement en date du 04 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **M. Patrick, Jean, Paul AUBLANT**, demeurant 1 bis, Route des Gourcils - 24380 VERGT. Activité : Exploitant agricole. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE11945

AVIS

Par jugement en date du 04 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé l'ouverture d'une procédure de LIQUIDATION JUDICIAIRE après résolution du plan de redressement à l'égard de : **M. Bruno, Fabrice, Joël LEONARD**, demeurant Le Bourg - 24360

VARAIGNES Activité : Exploitant agricole. Date de cessation des paiements au : 04 décembre 2023. LIQUIDATEUR : S.C.P. AMAUGER TEXIER 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.C.P. AMAUGER TEXIER, sise 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L23VE11946

AVIS

Par jugement en date du 04 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé l'ouverture d'une procédure de LIQUIDATION JUDICIAIRE après résolution du plan de redressement à l'égard de : **l'EARL DES LOGES**, ayant son siège social Les Loges - 24360 VARAIGNES. Activité : Polyculture - élevage de bovins à viande. Date de cessation des paiements au : 04 décembre 2023. LIQUIDATEUR : S.C.P. AMAUGER TEXIER 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.C.P. AMAUGER TEXIER, sise 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L23VE11948

AVIS

Par jugement en date du 11 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : la **S.C.I. LA ROUGERIE** ayant son siège social lieudit Rhins - 24300 ABJAT SUR BANDIAT. Activité : Acquisition et gestion d'immeubles. A ordonné la publicité dudit jugement. Par jugement en date du 11 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : la **S.C.I. LA ROUGERIE** ayant son siège social lieudit Rhins - 24300 ABJAT SUR BANDIAT. Activité : Acquisition et gestion d'immeubles. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE11950

AVIS

Par jugement en date du 11 Décembre 2023 le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : la **S.C.I. LES CHEMINS DES ANGES II** ayant son siège social lieudit Rhins - 24300 ABJAT SUR BANDIAT. Activité : Acquisition et gestion d'immeubles. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE11951

AVIS

Par jugement en date du 11 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a converti la procédure de redressement judiciaire en LIQUIDATION JUDICIAIRE à l'égard de : **M. Sylvain BEAUFAYS**, demeurant Rue du Nord - 24700 LE PI-ZOU. Activité : Chef d'Exploitation. Date de cessation des paiements au : 24 avril 2023. LIQUIDATEUR : S.E.L.A.R.L. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE11952

AVIS

Par jugement en date du 11 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a converti la procédure de liquidation judiciaire simplifiée en LIQUIDATION JUDICIAIRE NORMALE à l'égard

de : la **S.C.E.A. LES ECURIES DU CLOS FAURE** ayant son siège social Clos Faure - 24390 TOURTOIRAC. Activité : Elevage de chevaux - Centre équestre. LIQUIDATEUR : SELARL LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE11953

DIVERS



2JS24
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000,00 euros
Siège social : 12 Place Pélissière
24100 BERGERAC
RCS BERGERAC 825.077.050

Suivant AGE du 28.11.23, il a été décidé : Le transfert de siège social.

Ancienne mention : le siège social est fixé à BERGERAC (24100) 12 Place Pélissière

Nouvelle mention : le siège social est fixé à ISSIGEAC (24560) 2 Place du Palais des Evêques.

Le reste de l'article reste inchangé. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC. Pour avis la gérance.

L23VE11893



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Eric LAMOTHE, Notaire à BERGERAC le 12 décembre 2023, **Monsieur Denis ROUGIER** animateur technico-commercial, et **Madame Brigitte Anne-Marie PISANI**, sans profession, demeurant ensemble à LE FLEIX (24130) Barrat, 1223 route du Dry, soumis au régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE11870

RODOLPHE MORLION
NOTAIRE A RIBERAC
(DORDOGNE)
37-39 RUE DU 26 MARS 1944



AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe LANDES, notaire associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dénommée «Philippe LANDES & Romain LANDES, notaires associés», ayant son siège social à MUSSIDAN, 4 rue de Gorry, le 15 mai 2018, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial,

ENTRE :

Monsieur Jacques Yves Marc BOUCHARD, retraité, et **Madame Monique Lucie Laurence FOUILHAUX**, retraitée, demeurant ensemble à GRIGNOLS (24110) Chatenudel.

Monsieur est né à PARIS 11EME ARRONDISSEMENT (75011) le 20 octobre 1951,

Madame est née à CLICHY (92110) le 21 juillet 1952,

Mariés à la mairie de GRIGNOLS (24110), le 26 février 1993 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis le régime de la Communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe LANDES, notaire à MUSSIDAN (24400), le 17 décembre 1996, homologué suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de PERIGUEUX (24000) le 11 mars 1997.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Bien apporté

Apport de bien indivis

Monsieur et Madame BOUCHARD déclare apporter la PLEINE-PROPRIETE de :

Article un :

A GRIGNOLS (DORDOGNE) 24110, La Métairie neuve,

Section AL numéros 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 248, 250 et 251 Lieudit LA METAIRIE NEUVE

Total Surface 03 ha 81 a 26 ca

Article deux :

A VILLAMBLARD (DORDOGNE) 24140, les Pechères

Section AB numéros 6, 7 et 8 Lieudit Les Pechères

Total surface 01 ha 75 a 96 ca

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur les biens apportés, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Maître Rodolphe MORLION, notaire à RIBERAC (24600) 37-39 rue du 26 mars 1944.

Pour insertion,

Le notaire

L23VE11887

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.vie-economique.com](https://www.annoncelegale.vie-economique.com)

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23021999,

Monsieur Raymond François GA-GNAIRE, en son vivant retraité, époux de Madame Henriette SOUFFRON, demeurant à BERGERAC (24100) 3, rue François Couperin.

Né à BERGERAC (24100), le 15 mars 1928.

Marié à la mairie de SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220) le 30 mars 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à BERGERAC (24100) (FRANCE), le 17 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me CANDAU, Notaire à BERGERAC (Dgne), 34, bd V. Hugo, le 11 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me CANDAU, référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE11899

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 décembre 2023)

SARL AMENAGEMENT GRAN-VILLE PLAFOND - AGP, la Gourdonnie, 24550 Campagnac-Lès-Quercy, RCS BERGERAC 480 555 176. La vente et la mise en oeuvre de tous éléments industrialisés à vocation d'aménagement intérieur et extérieur l'étude le chiffrage la négociation et le suivi technique et financier de tous chantiers l'assistance commerciales à l'obtention d'affaires la vente et le négoce de tous matériaux de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2023, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L. 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de BORDEAUX.

12401555541040

SAS GECKO, le Tuquet Blanc, 24500 Eymet, RCS BERGERAC 900 712 324. Restauration traditionnelle sur place et à emporter, traiteur, organisation Évènementielle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L. 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401555541037

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 décembre 2023)

SAS BRICO PSF, Zone Industrielle Mézières, 33220 Port-Sainte-Foy -Et-Ponchapt, RCS BERGERAC 892 232 943. Négoce de matériaux et outillage, bricolage, loisirs, articles de décoration, meubles et accessoires de jardin. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L. 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401555541031

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 06 décembre 2023)

SARL DREAMWOOD, le Mouscard, 24260 Saint-Chamassy, RCS BERGERAC 820 190 841. Achat vente location montage de toutes structures à base de bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401555541025

VERGNES Carole, le Bourg, 24240 Monbazillac, RCS BERGERAC 880 082 920. Bimbeloterie Souvenirs Articles De Fumeurs Débit De Boisson Fdj Presse Sandwicherie Petite Epicerie Tabac. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401555541028

SARL CHEZ BONNEAU MECANIQUE (CBM), 1 Place du Puits des Amours, 24230 Saint-Antoine-De-Breuilh, RCS BERGERAC 892 352 386. Mécanique générale moto motoculture. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401555541034

VOS ANNONCES

IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE
05 56 52 32 13

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENEUVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moulis@villeneuve-ece.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE SUR LOT du 17/11/2023, enregistré à Agen 1 le 04/12/2023 dossier 202300035676, ref 4704P01, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **CONSTRUCTION BUIA**. Siège social : 1383 route de Teoulety , 47140 SEGALAS. Objet social : Charpente, couverture, zinguerie, maçonnerie, menuiserie, meubles, agencements, pose et fabrication et toutes activités annexes. Durée: 99 ans. Capital social : 131 200 €. Gérance : M Ioan BUIA, demeurant « Guerlots » 761 route de Sérignac 47330 DOUZAINS. Immatriculation RCS d'AGEN. Pour avis

L23VE11675

Par ASSP en date du 30/10/2023, il a été constitué une SARL dénommée :

LE CRUCIBLANCHAIS

Siège social : 956, avenue des Pyrénées 47340 LA CROIX-BLANCHE. Capital : 2000 €. Objet social : multi-services rural : bar, restauration traditionnelle et restauration rapide, brasserie, librairie/papeterie. Gérance : M Abdelaziz EL HADDAD demeurant 149, chemin de la Passerelle 47340 CASTELLA ; Mme Marjorie EL HADDAD demeurant 149, Chemin de la Passerelle 47340 CASTELLA. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

L23VE11998



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 8 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : L'IODE ET PLUS

Siège social : 3, rue Saint Michel, 47210 VILLEREAUX

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de poissonnerie, vente de poissons, crustacés, produits de la mer, plats préparés dégustation sur place ou à emporter traiteur

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros
Gérance :
- Madame Béatrice RONDEAU, épouse GOURC demeurant Route de Lagravade, 47110 STE LIVRADE SUR LOT

- Madame Marie SILVESTRE, demeurant 6 boulevard du Périgord, 47210 VILLEREAUX

Immatriculation de la Société au RCS de AGEN.

Pour avis
La Gérance

L23VE12033

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 14 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **DCS Group**
Siège : 27 Boulevard Eugène Pelletan, 47000 AGEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 450 000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;

- la gestion des titres de participation ;
- la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés ;

- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises, par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;

- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés, ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ;

- l'animation de tout groupe de sociétés, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- l'aliénation ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;

- l'activité de placements financiers quel qu'en soit le support (actions, fonds indicatif, contrat d'assurance-vie, contrat de capitalisation, cryptomonnaie,) ;

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour

de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Constant DUCOS, demeurant 27 Boulevard Eugène Pelletan, 47000 AGEN

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS
Le Président

L23VE12045



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement, en date du 15/12/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **INTEGRAL CONCEPT**

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 20.000 euros

Siège social : 29 Rue Lamouroux - 47000 AGEN

Objet social : La gestion de tout projet immobilier, la réalisation de toute prestation globale allant de la conception à la réalisation du projet, et la coordination entre les différentes parties prenantes ; l'acquisition d'immeubles bâtis ou non en vue de toutes opérations immobilières ; l'activité de marchands de biens.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Présidente : la Société MOE CONSEIL, dont le siège social est sis 3 Place Armand Fallières - 47000 AGEN - RCS AGEN 921 970 661

Admission aux Assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Toutes les cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés représentant au moins les deux tiers des actions. Immatriculation de la Société au R.C.S. d'AGEN. La Présidente

L23VE12061

MODIFICATIONS

MFP

Société à responsabilité limitée en cours de transformation en société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 571 Chemin de Lasprades 47210 SAINT-EUTROPE-DE-BORN
978 048 940 RCS AGEN

Par délibération du 20/11/2023, les associés ont décidé, à l'unanimité conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce : - préalablement, de réduire l'objet social en retirant les activités suivantes : « elle pourra également réaliser la détention, la gestion et l'administration de toutes formes d'actifs mobiliers, notamment des valeurs mobilières, des OPCVM (SICAV, FCP, ...), des instruments de capitalisation (bons ou contrats de capitalisation, ...), des dépôts, des livrets, des comptes de liquidités et des comptes de titres. » ; - de transformer la Société en société civile immobilière à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 100 euros, divisé en 100 parts sociales de 1 euro chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Monsieur Justin MORGAN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Monsieur Justin MORGAN demeurant 571 Chemin de Lasprades 47210 SAINT-EUTROPE-DE-BORN.

Pour avis, la Gérance

L23VE11103



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENUEVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moullis@villeneuve-ecce.com

A.D.C 47. SAS au capital de 10 000 €. Siège social : 410 Route de Périgueux Centre commercial Florimont, 47500 FUMEL. 920 985 439 RCS AGEN. Selon PV en date du 17/11/2023, le Président prend acte de la démission de Mme Audé AN-DRIEU de ses fonctions de Directrice Générale à compter dudit jour et décide qu'il ne sera pas procédé à son remplacement. POUR AVIS

L23VE11600



GERMANLINK.FR

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : Site Agropole, 47000 AGEN
835 272 261 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2023, le Président de la société par actions simplifiée GERMANLINK.FR, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du Site Agropole 47000 AGEN à Les Terrasses du Prieuré Lot 17 - 47310 MOIRAX à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L23VE11859

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIERS OU INFIRMIERES ISABELLE VANDEWALLE - NATHALIE ORTOLAN - SOPHIE CASTIN - VANESSA FALARDI

Société civile professionnelle d'infirmiers ou d'infirmières au capital de 12 348,37 euros

Siège social : Lieu-dit le Cardinet 47800 ST PARDOUX ISAAC
389 210 394 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 30.11.2023, la collectivité des associés a décidé :

- de nommer en qualité de cogérant Mme Nathalie ORTOLAN, demeurant 1 le Peyrou, 47350 Seyches, pour une durée indéterminée à compter du même jour.

- de transférer le siège social du lieu-dit le Cardinet, 47800 St-Pardoux-Isaac au 65 allée des Commerces, ZAC le Rébèquet, 47800 St-Pardoux-Isaac à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

- d'augmenter le capital social d'une somme de 30.48 euros par apports en numéraire et de modifier les articles 7 et 8 des statuts.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 12.348,37 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 12.378,85 euros.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

L23VE11869



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05.53.480.800
Bordeaux : 05.33.891.790
Pau : 05.59.82.82.83
Biarritz : 05.59.41.94.33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE PUBLICITÉ

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société civile **GAEC DES FLOTS BLANCS**, au capital de 1 500 euros, siège social sis lieu-dit Baradieu, 47170 MEZIN, immatriculée sous le n°518 765 128 RCS AGEN, réunie le 07 décembre 2023,

- a pris acte de la démission de M Romain CHAPOLARD de ses fonctions de gérant à compter du même jour, sans remplacement,

- a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 1 500 euros à 1 000 euros par rachat et annulation de 50 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à 1 500 euros».

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à 1 000 euros».

puis a décidé d'augmenter le capital social de 500 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à 1 000 euros».

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à 1 500 euros».

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN

Pour avis
La Gérance

L23VE11872



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUÉ, Romain LANDES
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

CLAPECO

SCI au capital de 600 €
Siège social : 82 RUE MONTESQUIEU
47000 AGEN
RCS d'AGEN n°824 269 435

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 17/11/2023 a décidé à compter du 17/11/2023 de :

- nommer en qualité de co-gérant Mme HERMET Gladys, demeurant 27 chemin du Château, 47310 ROQUEFORT en remplacement de M. PETIT Florent, pour cause de démission.

- Transférer le siège social de la société au 3 boulevard Aristide Briand, 47800 MIRAMONT DE GUYENNE.

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis
le gérant

L23VE11957

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 81 17 32

annonces-legale@vie-economique.com

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

SCI «Aralc»

AVIS DE CONSTITUTION

SCI «Aralc»
Société civile immobilière en cours de constitution au capital de 1 000 euros

Siège social : 6, Chemin de Bataille - 47510 FOULAYRONNES

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FOULAYRONNES, du 12 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI «Aralc».

Siège social : 6, Chemin de Bataille, 47510 FOULAYRONNES.

Objet social : - L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou d'échange, la propriété, la construction, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'entretien de tous immeubles, à usage d'habitation, commercial, industriel, artisanal, professionnel ou mixte, l'administration, la gestion et l'exploita-

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

Aux termes d'un ASSP en date du 29/11/2023, il a été constitué une SELARLU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SELARLU DU DOCTEUR CLAIRE THEODORE

Objet social : Exercice de la profession de Médecin spécialiste en gynécologie obstétrique

Siège social : 28 Allée du Docteur Robert Lafon, 64100 BAYONNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Gérance : Mme THEODORE Claire, demeurant 58 Avenue de l'Atlantique, 40130 CABRETON

L23VE11854

MODIFICATIONS

BIKIEN AURREAN
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 1 Rue du Nord
64700 HENDAYE
915 311 104 RCS BAYONNE

AVIS

Aux termes de l'AGE du 30 11 2023, le siège social est transféré au 3 Rue des Prés, 31620 CEPET à effet du 01 12 2023.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.

L23VE11766



Cabinet E. QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05 56 42 07 90
Tél Castelnau 05 56 58 24 79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

STEPHI

Société à responsabilité limitée
au capital de 55 000 euros
Siège social : 28 Rue Théophile Gautier
33110 LE BOUSCAT
484 823 711 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération du 7 décembre 2023, l'AGE des associés de la SARL STEPHI a décidé de transférer le siège social du 28 Rue Théophile Gautier 33110 LE BOUSCAT au 149 Impasse Dore Baita 64310 ASCAIN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société est immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 484 823 711 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bayonne.

Gérance : Monsieur Philippe KUZMAN demeurant 149 Impasse Dore Baita 64310 ASCAIN

Pour avis
La Gérance

L23VE11840

MOBILIGAZ
SAS au capital de 1.000.000€
72 Avenue Maréchal Juin 64200 Biarritz
RCS Bayonne 899936512

Le 11/12/2023 le Président a constaté la réduction du capital social d'un montant de 900.000€ pour le porter à 100.000€.

L23VE11853

ABONNEZ VOUS

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société **BONILLO INVEST**, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social sis Petit Cadillon, 47390 LAYRAC, immatriculée sous le numéro 878 680 248 RCS AGEN a décidé d'étendre l'objet social aux activités de conseil, formation et prestation de services à destination d'individus et d'entreprises, conseil, coaching et formation dans le bien-être et le développement personnel en France et à l'étranger, création de contenus, sexothérapie ; de changer sa dénomination sociale par ECG47 ; et de modifier en conséquence l'article 2 et 3 des statuts.

Pour avis,
Le Président

L23VE12050



JURI-LAWYERS
CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

L23VE12066

Aux termes d'une décision en date du 14/12/2023, le Président de la **SAS FINANCIERE COAXIS**, au capital de 2 699 300€, dont le siège social est 2322 Route du Latéral 47400 FAUGUEROLLES, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°449 402 908, a pris acte de la démission de M. Laurent REGLAT de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L23VE12068

CLÔTURES

BNR-TRADIREV

Société à responsabilité limitée en liquidation

Au capital de 36 588 euros
Siège social : MOMBERT 47260 COULX
RCS AGEN 400 005 724

Le 7 décembre 2023 à effet du même jour l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Paul ELIE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE11856

In Extenso

Cabinet Barouh - IN EXTENSO
39 rue Palissy
47000 Agen
Tél. : 05 53 47 50 22

PIGEONNIER DE MONTFORT

SCI au capital de 10 000 €
Siège social : CHATEAU DES MAGES
47390 LAYRAC
RCS d'AGEN n°451 117 386

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme CONSTANS Marianne de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

L23VE12025

RESTAURANT LA CHEMINÉE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 27 310 euros
Siège : 28, Allée du Centre, 47600 NERAC
Siège de liquidation : 6 cours Victor Hugo
47600 NERAC
439 484 890 RCS AGEN

L'Assemblée Générale réunie le 12/12/2023 au 6 cours Victor Hugo 47600 NERAC a approuvé le compte définitif de liquidation au 30/06/2023, déchargé Monsieur Michel GESTAIN, demeurant 6 cours Victor Hugo 47600 NERAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/06/2023

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

LOCATIONS GERANCES



GÉRANCE MANDAT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 novembre 2023 fait à Saint-Berthevin, la société **MARM**, SAS au capital de 8000 €, dont le siège social est : RN 113 - Lieudit «Fizalié» - 47180 SAINTE BAZEILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le n° 432 283 117 RCS AGEN, dénommée le «Mandant»,

a confié à la société **PRESTA NOZ**, SASU au capital de 2 000 €, dont le siège social est 1154 Route de Bordeaux - 47180 SAINTE BAZEILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN, sous le n° 981 941 297 RCS AGEN, dénommé le «Gérant-Mandataire»,

L'exploitation à titre de gérance-mandat du fonds de commerce de détail non alimentaire situé au 1154 Route de Bordeaux - 47180 SAINTE BAZEILLE, connu sous le nom de «NOZ» ;

Pour une durée d'une année à compter du 1^{er} décembre 2023, renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le Gérant-Mandataire, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au Gérant-Mandataire, le Mandant ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

L23VE11843

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@vie-economique.com

Gallo & Associés
TEOREM
29 Avenue Félix Viallet
38000 GRENOBLE

INTERNET POUR TOUS
EURL au capital de 7700 €
Siège social : 30 Rue de Vaucanson
38500 Voiron
434 125 126 RCS de Grenoble
Le 30/06/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 5, Rue de l'Ermitage 64200 Biarritz, à compter du 01/10/2023.
- Gérant : M. WARRAUX Stephan, demeurant 5, Rue de l'Ermitage 64200 Biarritz
Radiation au RCS de Grenoble et réimmatriculation au RCS de Bayonne
L23VE11874



AVIS DE PUBLICITE

ACCESS'FORMA
Société par actions simplifiée au capital de 550 100 €
1147, chemin de l'Eslayas-64300 ORTHEZ
951 408 756 RCS PAU

Suivant DUA du 18/09/2023, il a été décidé, à compter du 01/07/2023 :
- le transfert du siège social à : 170, Impasse de Sarrauton-40350 GAAS
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de PAU
Pour avis,
L23VE11894



AVIS DE PUBLICITE

ANIMALSUP
Société à responsabilité limitée au capital de 1000 €
1147, chemin Eslayas-64300 ORTHEZ
528 144 025 RCS PAU
Suivant décision de l'associé unique du 18/09/2023, il a été décidé, à compter du 01/07/2023
le transfert du siège social à : 170, Impasse de Sarrauton-40350 GAAS
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de PAU
Pour avis,
L23VE11900

4DB CONSEIL

SAS au capital de 668.000 €
Siège social : 47, avenue Lakanal
33110 LE BOUSCAT
528 854 052 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGM du 21/11/23, il a été décidé de transférer le siège social au 69 avenue du Maréchal Juin 64200 Biarritz, à compter du 21/11/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le Président demeure la société 3DB CONSEIL (RCS 908 524 697). Modification au RCS de Bordeaux. Nouvelle immatriculation au RCS de Bayonne.
Pour avis,
L23VE11955

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
3 Cours Jardin Public
64270 Salies-de-Béarn

AMBULANCES SERVICES PUYOO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 550 Impasse du Coutot
64270 Puyoo
902 239 771 RCS Pau

Aux termes d'une délibération en date du 13 novembre 2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer la mention «transport de personnes» dans l'objet social par «transports publics de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places pour les entreprises de taxi» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
L23VE11970



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 25 septembre 2023, l'associée unique de la société **NK AUTO**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social sis 51, avenue Henri Grenet - 64100 BAYONNE, immatriculée sous le numéro 881 872 873 RCS BAYONNE, a décidé :

- de remplacer la dénomination sociale NK AUTO par NK ETUDES et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- d'étendre l'objet social aux activités de «bureau d'études spécialisé dans le domaine de l'inspection visuelle par drone et toutes les prestations techniques liées au drone» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social 51, avenue Henri Grenet, 64100 BAYONNE au 1, allée des écuries - local 4 - 64600 ANGLET et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de nommer la société **AMT CAPITAL**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 1, allée des écuries - local 4 - 64600 ANGLET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 951 998 343 RCS BAYONNE, en qualité de Présidente en remplacement de Madame Stéphanie LASSERRE, démissionnaire.

L'article 22 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de l'ancienne présidente a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la nouvelle Présidente.
POUR AVIS
La Présidente
L23VE11983

In Extenso

IN EXTENSO Fidulx
ZA Chanteloiseau
5ter Avenue Roger Lapébie
33140 VILLENAVE D'ORNON

ADOUR RACKING
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 rue Saint Pierre
64 300 ORTHEZ
877 481 804 RCS PAU

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 décembre 2023, il résulte que la société **ADLP**, Société à responsabilité limitée, au capital de 652 300 euros, dont le siège social se trouve à 465 Avenue de l'Europe - 33240 ST ANDRE DE CUBZAC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE sous le numéro 948 239 082 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Yannick LEMOINE, démissionnaire. L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Yannick LEMOINE a été retiré des statuts et remplacé par celui de du nouveau Président.
POUR AVIS. Le Président.
L23VE12010



LES 2 V
Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 5 000 €
Siège social : 1147 Chemin Eslayas
64300 ORTHEZ
RCS PAU 951 791 318
AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 18/09/2023 :
Le siège social a été transféré de «1147 Chemin Eslayas 64300 ORTHEZ» à « 170 Impasse de Sarrauton 40350 GAAS », à compter du 1^{er} juillet 2023
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de PAU
Pour avis,
L23VE12013

SELARL DOC OTTAVIANI NIELSEN

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 40 CHE PENOUILH
64121 MONTARDON
RCS de PAU n°951 310 598

L'AGE du 15/12/2023 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 15/12/2023 et a nommé en qualité de président Mme NIELSEN Lauren, demeurant 40 Chemin Penouilh , 64121 MONTARDON. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.
Mention : RCS de PAU.
Pour avis
L23VE12064

DISSOLUTIONS

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

BIGARREN BIZITZA
SAS au capital de 1.500 €
Siège social : 15 rue de la Cité
64200 Biarritz
844 377 853 RCS Bayonne

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 6 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, M. Nicolas MAGRIN demeurant 15 rue de la Cité 64200 Biarritz avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.
L23VE11962



ARREYERT

SCEA au capital de 257 800 €
Siège social : 140 CHE DU HALHET
64270 RAMOUS
RCS de PAU n°829 012 863

L'assemblée générale extraordinaire du 09/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme LABASTE Marie-Joëlle, demeurant 140 chemin du Hallet, 64270 RAMOUS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de PAU.

Pour avis
Le liquidateur

L23VE12031

AUTRES ANNONCES



Mes Jean-Michel CROUX
et Estelle RUIZ
Notaires
3 Bd de l'Espérance
40500 Saint-Sever

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 février 2010, Madame Colette Marcelle Bernadette **SAGE**, Veuve de Monsieur Emile Robert PEDROTTI, demeurant à Orthez (64300) 4 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny Domytis «Les Clés d'Or», née à Casablanca (Maroc), le 21 mai 1933 et décédée à Orthez (64300), le 18 novembre 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Estelle RUIZ, le 15 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître RUIZ, notaire à Saint-Sever (40500), référence CRPCEN : 40046, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PAU de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
L23VE12053

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@vie-economique.com

CONSTITUTIONS



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signée électroniquement le 7 décembre 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI SAINT HONORE

Siège social : 1, avenue Monseigneur Rodhain 65100 LOURDES

Objet social :
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, la constitution de toute garantie et notamment de toute sûreté réelle avec affectation hypothécaire portant sur les actifs immobiliers inscrits à l'actif de la société, en garantie des engagements souscrits par un tiers, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :
- Monsieur Stéphane AROUCH, demeurant 1, avenue Monseigneur Rodhain 65100 LOURDES

- Madame Isabelle DELGOVE, demeurant 1, avenue Monseigneur Rodhain 65100 LOURDES

Clauses relatives aux cessions de parts : Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Elles ne peuvent être cédées à un tiers non associé qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agén

Pour avis
La Gérance

L23VE11764

MODIFICATIONS

SKL invest
Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : 28 Avenue des Forges, 65000 TARBES
893 083 550 RCS TARBES

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS. Le Président

L23VE11802

THEMIS CONSEILS
YOUSSEUPOV -
MANTOVANI LEFÈVRE - JELADE
FONTAN
Société d'Avocats
8 Rue de la République
11000 CARCASSONNE

ADOUR DECOR
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 €
Siège social : 13 Allée Jean Jaurès
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
RCS TARBES 953 884 178

Aux termes des décisions de l'associé unique de la Société ADOUR DECOR en date du 4 décembre 2023, il a été décidé, par apport d'un fonds artisanal et de commerce, évalué au montant net global de 34.682 €, d'augmenter le capital social d'une somme de 34.682 € portant ainsi le capital social de 100 € à 34.782 €, par l'émission de 34.682 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune, émises au pair, intégralement libérées. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts de la société ont été modifiés.

Ancienne mention : 100 euros.
Nouvelle mention : 34.782 euros.
Mention sera faite au RCS de TARBES.
Pour avis.

L23VE11982

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél : 05 59 32 27 40

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 novembre 2023, les associés de la société **ADHETEC, SAS** au capital de 1.258.112 euros sise à TARBES (65000), Zone Bastillac Sud, immatriculée au RCS de TARBES sous le n°318 761 012, a nommé Monsieur Christophe SARRAZIN demeurant à MERIGNAC (33700), 18 rue Fustel de Coulanges en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée à compter du 27 novembre 2023

Pour avis

L23VE12043

DISSOLUTIONS



LA TOUPIERE

SAS au capital de 12 000 €
Siège social : 3 RUE DE LA LIBERTÉ
65700 LAHITTE TOUPIERE
RCS de TARBES n°879 581 544

L'assemblée générale extraordinaire du 29/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme LLOP Marie-Marie, demeurant 3 rue de la Liberté, 65700 LAHITTE TOUPIERE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TARBES.

Pour avis
Le Liquidateur

L23VE12027

SCI CAZE
SCI au capital de 1000 €
Siège social : 6 Rue du Marmajou
65500 Nouilhan
493 261 630 RCS de Tarbes
L'AGE du 30/10/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. CAZE Thierry, demeurant 6 Rue du Marmajou 65500 Nouilhan, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Tarbes
L23VE12056

LOCATIONS GERANCES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/11/2023 et d'un acte rectificatif en date du 29/11/2023 et du 1/12/2023, la Société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SASU** au capital de 106 801 329 €, dont le siège social est 1 Cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE, (428 268 023 RCS SAINT-ETIENNE) a donné en location-gérance à la Société **FARDEAU DUPONT, SAS** au capital de 5 000 €, dont le siège social est 5 Place de la République 65400 ARGELES-GAZOST (981 511 652 RCS TARBES), un fonds de commerce d'alimentation générale sis 5 Place de la République 65400 ARGELES-GAZOST pour une période de trois années à compter du 28/11/2023 au 27/11/2026.

L23VE11916

ABONNEZ VOUS

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS - SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex - SIRET 353 502 644 00019 • Directeur de la publication : Guillaume LALAU • Directeur délégué : Nicolas THOMASSET • Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET • Direction artistique : David PEYS • Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD, Noëlle SANZ & Raphaëlle MOURET • Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE • Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH, Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT, Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU, Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALETURON, Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI, Maxime FAYOLLE, Charlène LERMITE, Marie LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON • Photographe : Louis PIQUEMIL • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUTTIER • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle MORFEA • Assistante communication digitale : Magalie RICCIETTI • Responsable annonces légales : Emmanuelle GESLAIN • Direction financière et administrative : Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence MANOEUVRIER • Service abonnement : Catherine DEPETRIS • Service comptabilité : Élodie VIGNEAU • Service commercial annonces légales : Christophe CLERTEAU • PUBLICITÉ Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le mercredi • Impression : ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : IGS (SAINTE-COLOMBE-BRUILHOIS) • Commission paritaire n° 1027182705 ISSN 2729-0034 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € • Membre RésoHebdoEco



Entrée en vigueur de la loi sur le partage de la valeur

Rappel des nouvelles règles issues de la loi sur le partage de la valeur, entrée en application le 1^{er} décembre 2023.

La loi sur le partage de la valeur est entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2023. Les entreprises peuvent désormais accorder deux primes de partage de la valeur par année civile, en une ou plusieurs fois. Les plafonds d'exonération sociale et fiscale restent inchangés (3 000 euros ou 6 000 euros en cas d'accord d'intéressement ou de participation). L'exonération d'impôt sur le revenu, de CSG et de CRDS, est limitée aux entreprises de moins

de 50 salariés et aux rémunérations inférieures à trois fois le Smic.

Un décret devra par ailleurs préciser les modalités pour affecter la prime de partage de la valeur, en exonération d'impôt sur le revenu, à un plan d'épargne salariale ou à un plan d'épargne retraite d'entreprise.

Un mécanisme obligatoire de partage de la valeur est institué dans les entreprises de 11 à moins de 50 salariés dès lors qu'elles réalisent pendant trois exercices successifs un bénéfice net fiscal au moins égal à 1 % du chiffre d'affaires. La mesure s'applique notamment aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2024, en tenant compte du bénéfice et du chiffre d'affaires des trois exercices précédents, soit pour l'année 2024, les exercices 2021, 2022 et 2023.

La participation aux résultats, obligatoire dans les entreprises d'au moins 50 salariés, peut également être mise en place par accord collectif dans les autres entreprises. Les entreprises de moins de 50 salariés peuvent choisir de recourir à une formule de calcul dérogatoire moins ou plus favorable que la formule légale. Elles peuvent par exemple se référer à un pourcentage du bénéfice net fiscal ou du résultat comptable avant impôt.

Référence
Loi 2023-1107 du 29 novembre 2023.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VELO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	OCTOBRE 2022	OCTOBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,9	118,43	+ 4 %
INDICE HORS TABAC	106,42	117,37	+ 3,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
Directeur de
la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 543,55	7,1%	16,5%	13,7%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 710,61	6,9%	14,8%	12,2%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 536,61	8,1%	19,6%	16,0%	4 540,19	3 856,09	Europe
S&P 500	4 628,61	4,8%	20,6%	17,2%	4 628,61	3 808,10	USA
NASDAQ 100	16 262,00	4,7%	48,7%	40,8%	16 262,00	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 542,77	2,5%	1,2%	2,2%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	16 791,74	10,2%	20,6%	16,8%	16 794,43	14 069,26	Allemagne
SMI	11 151,22	5,6%	3,9%	0,6%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	32 843,70	0,8%	25,9%	17,5%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 003,44	-1,2%	-2,8%	-2,6%	3 395,00	2 939,29	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,35	-0,4%	-1,4%	48,3%	14,28	13,35	-
ARVERNE GROUP SA	9,31	-0,3%	-5,5%	-6,9%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	-29,5%	-2,4%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	5,60	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,66	-10,1%	133,7%	157,3%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	3,0%	0,0%	4,9%	530,00	450,00	8,0%
EAUX DE ROYAN	86,00	3,0%	4,2%	0,0%	94,00	76,50	7,1%
EUROPLASMA	0,01	-78,4%	-99,0%	-99,3%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,26	-12,8%	-82,8%	-83,6%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,62	8,1%	-19,0%	-7,9%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	1,24	-26,3%	-74,5%	-76,7%	7,12	1,21	-
GPE PAROT (AUTO)	2,56	-0,8%	19,6%	21,3%	2,84	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	10,60	-7,8%	-49,3%	-57,0%	22,70	10,60	-
HUNYVERS	13,95	1,1%	17,7%	19,2%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,96	13,0%	-71,0%	-74,3%	13,95	1,44	-
I2S	5,05	-4,7%	-17,2%	-19,8%	6,45	4,84	2,8%
IMMERSION	1,92	-5,0%	-25,0%	-59,5%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,10	98,0%	-40,8%	-40,1%	0,26	0,04	-
KLARSEN DATA	2,41	-8,4%	56,5%	24,2%	3,86	1,47	-
LECTRA	28,95	7,0%	-17,8%	-15,0%	40,70	21,90	1,7%
LEGRAND	94,80	13,4%	26,7%	20,2%	94,94	75,22	2,0%
MON COURTIER ENERGIE	7,50	11,6%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,21	23,5%	-47,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	12,20	-6,2%	-12,9%	-11,3%	15,50	12,20	2,9%
POUJOULAT	18,60	-1,1%	-33,1%	-17,7%	32,60	17,80	1,7%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	2,99	-24,5%	-9,4%	-20,9%	6,20	2,70	-
VALBIOTIS	4,80	-22,3%	33,3%	35,2%	6,50	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Visite au flambeau
de Luz-Saint-Sauveur

© N. Imbert Luz Tourisme

Luz-Saint-Sauveur À la lumière des flambeaux

La commune de Luz-Saint-Sauveur organise dans les ruelles du village des visites guidées au crépuscule éclairées à l'aide de flambeaux. Mystérieuses et ludiques, ces excursions réunissent une trentaine de personnes autour des légendes du bourg.

Par Charlène LERMITE

C'est éclairé par la lumière de flambeaux qu'un petit groupe de visiteurs chemine à travers les rues de Luz-Saint-Sauveur. Depuis l'an dernier, le service animation de la commune propose des visites guidées à la tombée de la nuit, éclairées à la lumière de flambeaux. Limités à un groupe d'une trentaine de personnes, ces rendez-vous sont animés par la guide-conférencière Brigitte Bellocq. Elle détaille les histoires pleines de mystères du village et les légendes que renferment ses murs. Les participants partent à la quête d'indices sur les façades des bâtiments de la commune au passé commerçant. Le patrimoine architectural de Luz-Saint-Sauveur est à l'honneur, entre balcons en fer forgé et portes imposantes : c'est sur

les parties extérieures de ces maisons de maître que s'affichait la richesse de ses habitants. La balade culturelle démarre sur le parvis de l'église des Templiers et se poursuit de porte en porte. Elle passe également par la maison où aurait séjourné Victor Hugo.

BALADE HISTORIQUE

Napoléon III est aussi de la partie. Il a contribué à l'histoire de Luz-Saint-Sauveur : l'impératrice Eugénie aurait soigné sa stérilité par les eaux des thermes de Saint-Sauveur et le neveu de Bonaparte devenu empereur choisit de faire construire des édifices qui participent encore à la renommée du village. Parmi ceux-ci, le pont Napoléon, sorti de terre entre 1859 et 1861 et d'une hauteur de 65 mètres ; il permet de désenclaver la vallée de Gavarnie. Ce voyage à travers l'histoire du village s'achève en beauté par la découverte du trésor de Luz-Saint-Sauveur. Il avait été mis à jour lors de travaux réalisés dans la fameuse église des Templiers. ■

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Les prochaines visites guidées au flambeau de Luz-Saint-Sauveur se tiendront les mardis 26 décembre et 2 janvier prochains. La visite, qui dure 1 heure, est gratuite et se fait sur inscription à l'Office de Tourisme (05 62 92 30 30). Le nombre de places est limité. Si l'animation est ouverte à tous, elle est conseillée à partir de 7/8 ans pour les enfants afin qu'ils puissent tout comprendre et participer.

De nouvelles visites seront aussi programmées en février en raison d'une fois par semaine.